



# Séminaire à Cerisy

---

*Pour l'ouverture, dans un parcours à la fois citoyen et professionnel, de la mobilité solidaire À TOUS LES JEUNES*

*note de synthèse et d'interpellation*  
**Edith Heurgon, conseillère en prospective (octobre 2016)**



## Pour l'ouverture, dans un parcours à la fois citoyen et professionnel, de la **mobilité solidaire** à tous les jeunes ?

*note de synthèse et d'interpellation*

Edith Heurgon, conseillère en prospective (octobre 2016)

Cette note a pour objet de présenter une **synthèse prospective du séminaire** qui s'est tenu, à l'invitation de France Volontaires, au Centre culturel international de Cerisy en mai 2016. Réunissant divers acteurs œuvrant dans le domaine de la jeunesse et de l'insertion au sein de différentes structures et territoires, il avait pour but d'échanger sur leurs expériences relatives à la mobilité internationale des jeunes dans la perspective de **l'ouvrir au plus grand nombre, à un moment où l'emploi est l'une de leurs principales préoccupations**. Introduisant une notion nouvelle, celle de **mobilité solidaire**, visant à dépasser l'opposition binaire entre engagement volontaire et recherche d'emploi, la question stratégique proposée au débat était alors celle de **l'ouverture de la mobilité solidaire à tous les jeunes dans un parcours à la fois citoyen et professionnel**.

Dans un premier temps, on remarque la **fécondité du parti pris d'organisation du séminaire** qui a permis, au regard des résultats attendus, de stimuler l'intelligence collective des participants et de dépasser certaines tensions afin de dégager quelques convergences. Dans un deuxième temps, on observe que, malgré les freins rencontrés, le **mouvement d'ouverture à un plus grand nombre de jeunes est déjà en route** à l'initiative de quelques structures qui se saisissent, dans certains **territoires**, des opportunités rencontrées et les déploient selon divers **réseaux**; dans un troisième temps, on définit la notion de **mobilité solidaire** et notamment ses aptitudes à **actualiser les potentiels individuels et collectifs** suscités par le volontariat pour habiter autrement le monde puis, après avoir présenté les **termes du débat**, on propose une **reformulation de la question stratégique**. Dans un quatrième temps, et afin de **changer d'échelle**, on explore un éventuel élargissement à la mobilité solidaire en s'appuyant sur une approche qui paraît fructueuse : celle des **métiers de la transition** en la croisant avec des **approches territoriales innovantes**. Enfin, afin de **transmettre** les expériences individuelles et collectives et de **féderer les acteurs**, on préconise la mise en place progressive d'une **Université populaire de la mobilité solidaire**, avec une **phase de préfiguration** construite pour une large part sur les acquis du séminaire.

S'ajoute à cette note un **glossaire** reprenant les différents termes cités tandis qu'un document annexe propose des **fiches présentant les initiatives** des acteurs, structures et territoires intervenus à Cerisy.

Le compte rendu intégral du séminaire est téléchargeable sur le site de France volontaires et les vidéos du séminaire sont accessibles sur [www.france-volontaires.org/-Prospective-.html](http://www.france-volontaires.org/-Prospective-.html)

## I - Le séminaire de Cerisy (24 au 26 mai 2016)

La démarche engagée par France Volontaires en 2016 en vue de **l'ouverture de la mobilité solidaire à tous les jeunes**, comporte deux temps : un temps de confrontation et d'enrichissement des savoirs et pratiques en la matière ; un retour sur la nouvelle vision du volontariat monde et la démonstration du fait que la mobilité solidaire peut apporter des réponses aux problèmes que se posent les jeunes.

Inscrit dans le premier temps, le séminaire de Cerisy a été conçu comme **un moment fort** associant divers acteurs œuvrant dans le **domaine de la jeunesse** afin d'aborder, sous des points de vue variés, la **question stratégique** figurant dans l'intitulé de cette note.

### Les angles d'attaque du séminaire

Les points d'entrée du séminaire se situent au croisement de la démarche prospective conduite par France volontaires et des évolutions récentes des politiques publiques concernant la jeunesse.

*La démarche prospective de France volontaires*

< <https://www.france-volontaires.org/-Prospective-.html> >

Conduite depuis 2013 selon l'esprit de l'éducation populaire, la première étape de cette démarche a adopté le principe d'optimisme méthodologique de la *prospective du présent* et trouvé son point d'orgue avec le DPE (débat prospectif élargi, 6 et 7 novembre 2014<sup>1</sup>). Il a proposé de faire évoluer la conception du volontariat international vers une **vision élargie au volontariat monde**.

À partir des enseignements obtenus, l'étape actuelle répond à trois objectifs : se mettre (de nouveau) à l'épreuve du réel ; produire de la connaissance partagée et la transmettre ; faire jouer les synergies possibles, se saisir des opportunités pour, changeant d'échelle, apporter des réponses à hauteur des enjeux contemporains.

Parmi les axes de travail choisis par France volontaires pour atteindre ces objectifs, et dans la mesure où les questions liées la jeunesse et à la mobilité sont apparues cruciales dans la plupart des discussions, la question de **l'ouverture de la mobilité solidaire à tous les jeunes, dans le cadre d'une nouvelle vision du volontariat monde**, s'est imposée.

*Les évolutions des politiques publiques concernant la jeunesse*

Sans prétendre à l'exhaustivité, on peut citer :

---

<sup>1</sup> Voir <https://www.france-volontaires.org/-Le-Debat-Prospectif-Elargi-.html> avec notamment: LE DÉBAT PROSPECTIF ÉLARGI ORGANISÉ PAR FRANCE VOLONTAIRES « Renouveler la vision que l'on porte sur l'engagement volontaire dans la solidarité internationale" (novembre 2014) - Acquis et perspectives \* Demain, les volontaires, des jardiniers du bien commun ?

- le **plan priorité jeunesse** 2012 qui comporte une douzaine de chantiers, dont le **chantier 10** qui traite de la mobilité internationale et européenne des jeunes,
- l'**appel à projets « Jeunesse II »** (MAEDI) afin de soutenir des projets de coopération décentralisée en matière de formation professionnelle et de mobilité des jeunes en volontariat 17 lauréats, 1500 K€).
- l'article du **projet de loi relatif à l'égalité et à la citoyenneté** : *La Nation reconnaît le droit de chaque jeune atteignant à compter de 2020 l'âge de dix-huit ans à bénéficier, avant ses 25 ans, d'une expérience professionnelle ou associative à l'étranger*<sup>2</sup>,
- la montée en charge du **service civique** incluant l'international<sup>3</sup>,
- la mise en œuvre de la compétence jeunesse du dispositif **ERASMUS+**<sup>4</sup> et l'**axe mobilité courte des apprentis**,
- l'évaluation de la politique publique (EPP) sur l'**engagement citoyen international des jeunes**<sup>5</sup>,
- le lancement du **programme expérimental européen pour la mobilité longue des apprentis**<sup>6</sup> (projet pilote porté par le député européen Jean Arthuis, président de la Commission des Budgets).

Enfin, le 30 août 2016, à l'occasion de *La semaine des ambassadeurs*, le président de la République, François Hollande, préconisait que « Tout jeune devrait pouvoir accéder à un programme européen, réaliser une mobilité pour une formation, pour un emploi, pour un engagement civique, pour découvrir le patrimoine en Europe, pour l'engagement climatique ».

### La préparation du séminaire

Autour d'Alain Raymond, un petit groupe de personnes, dont Jean-Pierre Dardaude (JINOV international), Fatima Idhammou et moi-même, a préparé le séminaire.

*Le 4 mars 2016, une réunion organisée par France volontaires à Ivry-sur-Seine a permis de présenter l'hypothèse de travail à une vingtaine d'acteurs de la solidarité internationale. Si le temps a manqué pour un échange complet, elle a marqué une étape importante dans la préparation du séminaire.*

*Les enquêtes de la première étape de la prospective, les échanges et les entretiens préalables qui ont été réalisés par Jinov International<sup>7</sup> sur les diverses expériences de mobilité des jeunes, ont permis de tirer, selon trois axes, les principales leçons suivantes :*

- **être attentif aux évolutions géographiques de la solidarité internationale**
  - o l'affaiblissement du marqueur Nord-Sud, avec notamment l'essor des pays émergents, la rémanence de la pauvreté et de la précarité (même dans les pays développés),

<sup>2</sup> Article 19 septies, nouveau Sénat n°773

<sup>3</sup> <http://www.service-civique.gouv.fr/page/missions-a-l-international>

<sup>4</sup> <https://www.erasmusplus.fr/programme.html>

<sup>5</sup> [http://www.modernisation.gouv.fr/sites/default/files/epp/epp\\_engagement-citoyen-international-jeunes\\_rapport.pdf](http://www.modernisation.gouv.fr/sites/default/files/epp/epp_engagement-citoyen-international-jeunes_rapport.pdf)

<sup>6</sup> <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=629&langId=en&callId=474&furtherCalls=yes>

<sup>7</sup> Contribution au séminaire France Volontaires Cerisy mai 2016 de Jinov international.

- la mondialisation bouscule les cartes, l'international entre dans le quotidien de tous,
  - la nécessité de raisonner local/global, ce qui interpelle le champ de la solidarité internationale encore structuré comme un secteur à part,
  - l'enjeu d'associer tous les acteurs qui accompagnent les jeunes et qui interviennent à l'international ;
- **considérer l'engagement de solidarité internationale au-delà du statut du volontaire**
    - la diversité des pratiques des engagements volontaires des jeunes,
    - l'évolution et l'élargissement, à l'intérieur même du volontariat, de l'utilité sociale limitée au terrain à une **utilité sociale intégrant l'avant et le retour**,
      - nécessité d'associer les apprentissages personnels, citoyens, professionnels dans les capacités à habiter le monde, ici et là-bas,
    - les IPSI, initiatives informelles de jeunes qui partent autrement avec :
      - un engagement personnel qui peut se réaliser sous forme collective,
      - une capacité à mobiliser des réseaux de proximité,
      - une envie de partager avec les gens rencontrés, de faire ensemble,
      - moins une aide qu'un partage, de la réciprocité, du commun ;
  - **ouvrir le volontariat monde aux jeunes de milieux et formations plus modestes :**
    - ils ont la même soif de découverte du monde, d'une expérience d'aventure (même ceux qui ne partent pas),
    - ils s'engagent fortement dans un parcours de vie auquel la mobilité internationale contribue, sans cloisonner les aspects citoyen et professionnel,
    - ils vivent un conflit de priorités entre « **envie de partir** » et « **urgence de trouver un job** », lié à l'environnement social de personnes au revenu et au capital culturels plus modestes.

### Les résultats attendus du séminaire

Ils étaient de quatre types :

- la définition de la « **mobilité solidaire** » et la clarification de ses apports,
- une **reformulation de la question stratégique** partagée par les différents acteurs,
- l'ouverture de **nouvelles pistes d'action** et des propositions d'**expérimentations** à conduire dans le cadre de nouvelles **alliances**,
- la **mise en mouvement d'acteurs** en capacité de conduire les étapes suivantes pour **renouveler les pratiques de volontariat** et **impulser une dynamique** susceptible d'être prolongée dans les territoires en associant les jeunes ainsi que les personnes ou organismes qui les accompagnent.

Au terme de ces deux journées d'échanges, on peut dire que des **apports** ont été produits sur les **deux premiers types** et que, pour **les deux suivants**, des contacts permettant une **mise en réseau élargie** ont été pris. Ils laissent espérer que des **progrès substantiels pourront être accomplis** dans le deuxième temps de la démarche animée en 2016/2017 par France Volontaires, avec notamment l'objectif de construire progressivement une **Université populaire de la mobilité solidaire au monde**.

## **La fécondité du parti pris d'ouverture**

L'ouverture du séminaire à une large variété de participants, au-delà des associations de volontariat à l'international, jointe aux potentialités du lieu de rencontre offertes par le Centre culturel international de Cerisy, a permis de **stimuler l'intelligence collective**, de catalyser les réflexions, de dépasser certaines tensions, de dégager des convergences.

La démonstration a été ainsi faite que **l'ouverture du débat aux acteurs travaillant sur les questions liées à la jeunesse** était fructueuse. Elle a permis de réussir un bel **exercice de décroisement** et de situer la **mobilité à l'international du jeune comme un des aspects majeurs d'un parcours citoyen et professionnel**, à intégrer à toutes les autres dimensions.

Il est apparu que **la solidarité internationale n'était pas un secteur à part**. Dès lors que le **jeune** est appréhendé **dans sa globalité** et défini moins par ses manques que par **ses richesses potentielles**, la solidarité internationale, pour renforcer son efficacité, doit **coopérer avec tous les acteurs qui accompagnent le parcours d'apprentissage de ce jeune**.

## **II. La démarche de mobilité solidaire, déjà en route, doit être poursuivie**

Le séminaire l'a montré : des **acteurs s'engagent**, des **actions sont en cours**, qui tendent à décroiser les pratiques professionnelles et à échafauder des partenariats dans la perspective d'une plus large ouverture de la mobilité solidaire à tous les jeunes au plan institutionnel comme au plan non institutionnel.

Avant de définir, au chapitre suivant, la notion de **mobilité solidaire**, nous montrerons d'abord que le mouvement est déjà lancé en faveur de cette ouverture. Car les pratiques sont souvent en avance sur la théorie. Certaines tensions — notamment celle qui oppose parcours citoyen et parcours professionnel — se trouvent déjà résolues par diverses initiatives conçues et mises en œuvre par des acteurs de la jeunesse dans différentes structures œuvrant dans les territoires et déployant leurs actions dans une optique de partage et d'interculturalité selon toutes sortes de réseaux. Un certain nombre d'initiatives ont été soutenues par le Fonds d'expérimentation jeunesse, FEJ, et dont les évaluations ont permis d'en tirer des premiers enseignements<sup>8</sup>.

### **Des démarches intégrées s'inspirant de l'éducation populaire**

Ces pratiques, qui s'inspirent des enseignements de **l'éducation populaire**, permettent de sortir des segmentations disciplinaires et de la culture du diplôme en :

- adoptant une **démarche globale et individualisée** pour chaque jeune prenant en compte, en plus de sa mobilité, les questions de logement, de santé, de citoyenneté, d'accès à l'emploi, dans les différentes situations où il peut acquérir des compétences ;

---

<sup>8</sup> <http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/RapportFinal-Evaluation-Transversal-AP1.pdf>

- stimulant des **dynamiques d'apprentissage mutuel** et d'enrichissement collectif **tout au long de la vie** en assurant l'accueil de tous les publics jeunes.

Les **Missions locales** adoptent une approche globale du jeune (formation, emploi, logement, vie quotidienne, loisirs) en l'impliquant dans la résolution de l'ensemble des problèmes que pose son insertion locale et professionnelle<sup>9</sup>.

Les **Maisons familiales rurales** considèrent qu'il y a un continuum **tout au long de la vie** entre formation initiale, générale, professionnelle, et l'ensemble des situations où s'acquièrent des compétences (le travail, l'engagement citoyen) car, dans un monde en mutation rapide, toutes les formes d'apprentissage sont à valoriser.

Les **Compagnons bâtisseurs** évoquent également un continuum entre l'engagement civique, l'acquisition de qualifications professionnelles et l'accès à l'emploi<sup>10</sup>.

**Habitat Jeunes (UNHAJ)** s'efforce d'accompagner les jeunes dans leur processus de socialisation, leur insertion consciente et critique dans la société. Au carrefour de l'individuel et du collectif, l'habitat inclut à la fois le logement, la domiciliation, l'«être sur un territoire», le fait d'appréhender un espace privé, semi-public ou public. Les projets sont inscrits dans des dynamiques partenariales de territoire englobant trois dimensions : politique, pédagogique, économique<sup>11</sup>.

*Nous passerons en revue dans ce chapitre, d'une part les initiatives qui concernent l'ouverture de la mobilité solidaire à tous les jeunes, d'autre part, celles qui permettent d'actualiser les potentiels suscités au travers des parcours individuels et des situations d'apprentissage collectif.*

### **Les initiatives concernant l'ouverture à tous les jeunes de la mobilité**

Avant de recenser les actions innovantes qui concourent à cette ouverture, examinons d'abord les freins et les leviers que rencontre la mobilité à l'international.

#### *Les freins et les leviers à la mobilité solidaire des jeunes*

Pour les jeunes moins diplômés et de conditions modestes, les freins relèvent d'un **cumul de difficultés**, plus ou moins importantes selon les territoires (ruraux, urbains, périurbains) au sein desquels ils habitent et travaillent :

---

<sup>9</sup> « Rien ne se fera sans les jeunes. [Toute politique] ne peut être entreprise et menée à bien qu'avec ceux à qui elle s'adresse. C'est à eux qu'il revient de donner à l'ensemble des forces sociales concernées des raisons de s'acharner à construire de nouvelles voies. » (Bertrand Schwartz, *L'Insertion des jeunes en difficulté* (rapport au Premier ministre), Paris, La Documentation française, 1981. Les Missions locales constituent une expérimentation d'ampleur nationale de la démarche de Bertrand Schwartz, la plus connue et appropriée par le plus grand nombre d'acteurs [www.institutbertrandschwartz.org](http://www.institutbertrandschwartz.org).

<sup>10</sup> Les compagnons bâtisseurs travaillent sur le **parcours volontariat et emploi** : selon une enquête, plus de 50% à l'issue de leur volontariat souhaitent poursuivre sur des activités d'animation et d'accompagnement (leur projet a été retoqué par le FSE car lien volontariat-emploi trop marqué !).

<sup>11</sup> L'UNHAJ (<http://www.unhaj.org/>), créée en 1955 et dont le président fondateur Jean Marie Despinette a aussi été membre fondateur des volontaires du progrès en 1963, qui comporte 330 adhérents (associations, personnes morales), conduit une approche globale pour accompagner les jeunes dans leur accès à l'autonomie à travers différents leviers : accueil, information, orientation, logement, intermédiation locative, emploi, santé, restauration, formation, animation, culture et loisirs, citoyenneté.



- **difficultés d'accès** : manque de temps, d'information, lourdeur des démarches administratives, injonctions paradoxales, inertie politique, financement de l'accompagnement, cloisonnement des acteurs, sur-représentation des diplômés,
- **craintes et résistances**, moins peut-être des jeunes (qui veulent partir, mais pas nécessairement très loin) que des parents, des familles, des bénévoles et des professionnels : crainte d'une approche utilitariste du volontariat ; suspicion, voire fermeture, à l'égard des acteurs économiques,
- **contexte social et situations de vie** : lorsque les jeunes et leurs familles se sentent précarisés, ils hésitent à s'engager dans des mobilités lointaines,
- **conflits de priorités** : pour beaucoup de jeunes à l'équilibre socio-économique fragile, *l'urgence, c'est de travailler* pour financer leur formation ou leurs vacances. Ils éprouvent une crainte de partir et une grande difficulté à se projeter dans l'avenir.

À côté de ces freins, la mobilité dispose de **certains leviers** parmi lesquels :

- **le désir d'engagement des jeunes** : contrairement à ce qu'on peut croire, les jeunes s'engagent; au quotidien, il convient de saisir non seulement les difficultés qu'ils rencontrent, mais surtout **les richesses** qu'ils apportent,
- **l'intelligence pratique des acteurs engagés dans l'accompagnement** qui développent une approche globale tenant compte la diversité des parcours et des situations.

*Les actions à conduire pour ouvrir la mobilité à tous les jeunes*

Il faut à la fois travailler à réduire les freins et à s'appuyer sur les leviers :

- limiter les difficultés d'accès (par une information sous diverses formes),
- combattre les craintes et résistances des jeunes et de leur entourage (en faisant évoluer les regards),
- inscrire la mobilité au cœur du parcours du jeune, appréhendé comme une personne pour et avec lequel les accompagnateurs, selon les situations, font du sur-mesure,
- inventer des solutions aptes à résoudre les conflits de priorités,
- intégrer la mobilité à d'autres objectifs de la vie quotidienne du jeune (logement, formation, métier, emploi, loisirs...) comme le font les missions locales, les Maisons familiales rurales ou les Compagnons bâtisseurs (voir fiches annexes).

Il s'agit aussi de multiplier les formats de mobilité afin de passer d'une multiplicité de parcours d'accueil (plus ou moins isolés) à des dispositifs de stratégie partagée.

*Les initiatives innovantes déjà prises*

**France volontaires** a lancé des **programmes d'actions innovantes** :

- le *programme européen IVO4all* (International Volunteering Opportunities for all) vise à **améliorer l'accès de tous les jeunes au volontariat international**, en partenariat avec l'agence du service civique et la DJEPVA au Ministère de la jeunesse, et , avec le soutien des politiques européennes et nationales <[www.ivo4all.eu](http://www.ivo4all.eu)> ;
- le *programme ambassadeurs de l'engagement citoyen à l'international*, dont l'objectif est de promouvoir le volontariat à l'international auprès de jeunes peu ou pas diplômés afin

de **favoriser leur autonomie**, avec l'agence du service civique et l'Union nationale des missions locales<sup>12</sup> <<https://www.france-volontaires.org/-Les-Ambassadeurs-.html>>.

Les **missions locales** organisent avec l'OFQJ des **échanges de jeunes entre la France et le Québec** pour **rendre accessible la mobilité pour tous, notamment des jeunes sans diplôme**. Il s'agit de reconnaître leurs richesses, de construire des offres avec eux et les employeurs, de les accompagner au plan administratif, logistique et professionnel : ainsi, ils renforcent leur autonomie et deviennent des ambassadeurs de l'engagement citoyen :

- programme **PEPS** (Pour une Évaluation du Parcours professionnel et Social)  
<<http://www.international.gouv.qc.ca/fr/paris/actualites/16217>>,
- programme **Vocation en Art** valorise les talents artistiques des jeunes et travaille sur leur professionnalisation (exposition *Ose ton talent*)<sup>13</sup>.

Les **Maisons familiales rurales** adoptent une approche éducative globale qui intègre la mobilité (chaque jeune doit avoir la possibilité d'une mobilité dans le cadre d'Erasmus+) : elle est mise en œuvre par des **moniteurs** qui guident le jeune dans son parcours intégrant, selon un principe d'**alternance** entre **temps éducatifs** et **temps de vie résidentiels**.

- **Une année autrement** offre aux jeunes la possibilité de vivre une rupture après avoir acquis un premier niveau de formation : temps personnel de mobilité, de découverte ou d'engagement, au plan local comme au niveau international. Prolongement de l'alternance, parcours en trois étapes : avant (formation MFR), pendant (année autrement), après (formation en MFR)<sup>14</sup> : expérimentations en Aquitaine, Franche Comté, Vendée, Vosges...

Le mouvement des Compagnons Bâisseurs est porteur d'une **expérimentation** financée par le Fonds d'Expérimentation Jeunesse et le groupe Total intitulée « **Vivre la mobilité régionale, nationale et internationale afin de dynamiser son parcours personnel et professionnel** ».

Ce projet a pour objectif de **permettre à plus de 300 jeunes ayant moins d'opportunités de pouvoir expérimenter des actions ou des projets liés à leur mobilité**.

Depuis 2015, plus d'une centaine de projets ont été mis en œuvre au travers de supports très divers (actions d'engagement à l'international, permis de conduire...). Au travers de témoignages de jeunes et de partenaires, nous vous proposons aujourd'hui d'échanger sur l'état d'avancement et les enseignements de ce projet expérimental !

## Les initiatives permettant d'actualiser les potentiels dans des parcours individuels

<sup>12</sup> 40 jeunes s'engagent en une mission de service civique d'une durée de 7 mois, fractionnée en trois temps : une phase de préparation qui se déroulera en France, au sein de la Mission Locale (1 mois) ; une phase d'activités à l'international durant laquelle le volontaire sera positionné auprès d'un des Espaces Volontariats de France Volontaires (4 mois) ; une phase d'activités en France durant laquelle, en lien étroit avec sa Mission Locale, le jeune volontaire exercera pleinement sa mission d'Ambassadeur de l'engagement citoyen à l'international (2 mois).

<sup>13</sup> Programme d'expérience professionnelle et d'immersion au Québec (EPIQ). *Ose ton talent*. Les artistes de l'édition 2014 de *Vocation en Art*!

<sup>14</sup> [http://www.mfr.asso.fr/education-pedagogie/Documents/Guide\\_Anee\\_autrement\\_MFR.pdf](http://www.mfr.asso.fr/education-pedagogie/Documents/Guide_Anee_autrement_MFR.pdf)

Un bon nombre d'initiatives concernent l'amélioration des différentes étapes du parcours citoyen et professionnel du jeune qui engage une mobilité. De premiers résultats, parfois encourageants, ont été obtenus, mais certains problèmes restent encore à résoudre pour concrétiser l'essai, tandis que d'autres pistes de progrès sont à expérimenter.

#### *Développer l'information sous diverses formes*

Il semble que l'information qui est fournie aux **jeunes** (et à leur entourage) au sein des structures en place et par le réseau information jeunesse, soit largement accessible. Essentiellement réactive, elle répond surtout à des envies de mobilité préexistantes. Il convient de la **renforcer pour susciter le désir de mobilité des jeunes les plus éloignés.**

*En route pour le monde* est un site internet créé par la **Région Bretagne** en 2012-13 à l'intention des bretons de 15-30 ans qui souhaitent partir à l'étranger, dans le cadre d'études, de stages ou d'emplois. Il s'agit d'activer ce qui existe déjà dans la région, en partenariat avec les universités, JTM, les réseaux RITIMO, les missions locales et les acteurs de l'insertion.

Par exemple, a été mis en place un dispositif spécifique de *3 mois au Bénin* pour les bénéficiaires du RSA avec les acteurs de l'insertion (15 jours d'acculturation, 2 semaines et ½ de stage professionnalisant, non de solidarité) << <http://www.enroutepourlemonde.org/>>>.

#### *Accompagner l'ensemble du parcours de mobilité solidaire des jeunes*

Il faut développer des dispositifs d'accompagnement des parcours citoyens et professionnels car les jeunes sont entreprenants et ont des idées, mais manquent souvent de moyens pour les mettre en œuvre. L'accompagnement oscille entre deux formules dépendant de la variété des publics : tantôt *sécurisant* pour répondre à un désir préalable du jeune, tantôt *autonomisant* pour l'aider à sortir de sa zone de confort afin d'apprendre à gérer l'inconnu. Cela va de dispositifs de premier pas à l'accompagnement amont jusqu'à la valorisation aval des expériences conduites en proximité ou au loin.

**La plateforme de Bretagne**, en lien avec deux réseaux (lutte contre le décrochage scolaire et missions locales), œuvre pour sensibiliser les jeunes les plus éloignés de la mobilité en vue de créer des **dispositifs de premier pas** avec des regards extérieurs pour déconstruire les peurs (journée à Jersey pour les malouins ; parcours de mobilité de Fougères ; visite de la maison de l'Europe à Brest pour développer la conscience citoyenne) intégrés dans tous les dispositifs d'accompagnement.

**L'accompagnement en amont de la mobilité** (une fois le projet accepté) consiste en une sensibilisation linguistique, une découverte du « pays », une formation interculturelle, un projet professionnel (pour l'insertion), une orientation. C'est l'accompagnement qui, de manière générale, est le mieux assuré tout en restant du registre de chaque structure qui souhaite diffuser ses propres valeurs.

**L'accompagnement en aval de la mobilité**, appelé plutôt **valorisation au retour**, constitue, de l'avis général, le **maillon le plus faible** : s'il existe un questionnement commun sur la

nécessité d'identifier des compétences acquises et sur l'obligation de développer des aptitudes pédagogiques de la part des référents, les pratiques ne sont pas unifiées. Certains dispositifs, comme le Service volontaire européen, font cependant un travail systématique sur la valorisation des acquis dans le parcours du jeune, sinon l'évaluation reste sommaire (restitution sous forme de rapport).

On peut toutefois noter diverses **avancées en matière d'accompagnement au retour**.

**Echanges et partenariat** propose une **capitalisation collective au retour** (3 semaines à Paris) pour permettre aux volontaires de prendre du recul sur leur mission et de poser les acquis de leur expérience ; favoriser l'échange et le croisement des thématiques ; replacer la mission du volontaire dans son cadre partenarial en articulant l'individuel et le collectif ; partager, valoriser et transmettre cette expérience, produire des supports de valorisation <<http://ep.reseau-ipam.org/e-et-p/le-programme>>.

*Le Forum des Acteurs et des Initiatives de Valorisation des Engagements (FAIVE), créé en 2011 par **France Volontaires**, contribue à la reconnaissance et aux pratiques de valorisation des engagements volontaires de solidarité internationale, selon 3 axes (processus d'accompagnement, valorisation des compétences et articulation avec les parcours professionnels, éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale). Constitué de différents acteurs (associations de volontariat, de solidarité internationale et d'éducation au développement, chercheurs et universitaires, porteurs d'initiatives, institutions et organisation publiques), le FAIVE dispose d'un appel à initiatives ainsi que d'espaces d'échanges de pratiques et de production de connaissances. Les porteurs d'initiatives sont invités à participer à la rencontre annuelle du Forum (le 5 décembre). Les initiatives soutenues sont des travaux d'études ou projets de capitalisation, des rencontres d'acteurs (ateliers, séminaires, conférences...), des projets d'information, de sensibilisation (témoignages, actions éducatives, production d'outils, d'exposition, de films...).* <https://www.france-volontaires.org/-FAIVE-Valorisation-des-competences-et-de-l-experience-.html>.

Pour aller plus loin, il est souhaitable d'approfondir l'échange de pratiques, de co-construire des outils de qualité, de valoriser le rôle des accompagnateurs et, peut-être, de **mutualiser l'accompagnement au retour avec d'autres organismes**.

### **Les initiatives permettant d'actualiser les potentiels dans des situations d'apprentissage collectif**

Les situations d'apprentissage collectif peuvent se développer par le fait de groupes d'habitants ou d'usagers, de structures associatives, d'acteurs économiques ou politiques, œuvrant dans les territoires vécus ou les espaces de circulation au plus près des jeunes dans la perspective de leur ouvrir davantage des expériences de mobilité solidaire.

Les **Compagnons bâtisseurs**, dans leurs **démarches d'auto-réhabilitation**, font appel au **quatuor magique** : un habitant avec sa famille, à la fois bénéficiaire et acteur de son projet ; un animateur technique qui apporte professionnalisme et sécurité ; le volontaire, service civique ou volontaire européen avec mixité d'origine, de formation, de genre ; le bénévole.

Comme l'ont montré les acteurs territoriaux intervenus dans le séminaire (Normandie, Bretagne, Pays de Loire), ainsi que l'analyse de la démarche conduite en Rhône-Alpes et Auvergne<sup>15</sup>, le **nouveau contexte régional est une opportunité à saisir pour assurer une plus grande ouverture de la mobilité internationale à tous les jeunes.**

**Les régions** s'impliquent dans des dispositifs d'ingénierie et de financement de la mobilité des jeunes. Dans le cadre d'une expérimentation sociale du fonds d'expérimentation pour la jeunesse, elles sont chargées de l'animation d'une **plateforme**. En outre, elles mettent en place un **COREMOB** (comité régional pour la mobilité des jeunes) issu du chantier n°10 (accroître et diversifier la mobilité européenne et internationale des jeunes).

Les enjeux territoriaux pour développer la mobilité sont, d'après le diagnostic effectué en **Auvergne**, de consolider la structuration d'espaces de collaboration, de soutenir les acteurs des réseaux, de renforcer l'accompagnement et l'implication des jeunes, de multiplier les formats de mobilité.

[http://www.cerapcoop.org/media/upload/Auvergne\\_mobilite%20internationale\\_2.pdf](http://www.cerapcoop.org/media/upload/Auvergne_mobilite%20internationale_2.pdf)

En **Normandie**, on s'oriente vers un COREMOB normand visant à animer les stratégies de la mobilité jeunesse, définir une politique européenne et internationale au service de **l'attractivité de la Normandie** et de **la compétitivité de l'économie régionale**, avec une ambition politique : *la Normandie pour la Paix*, les valeurs de paix et de liberté au cœur de son identité. Avec un nouveau cadre des coopérations internationales, il s'agit de coordonner la mobilité européenne & internationale des étudiants ainsi que la mobilité internationale des apprentis, des classes d'immersion dans les lycées, du service volontaire européen, du programme Erasmus.

### *Renforcer la coopération et les partenariats*

La coopération s'opère selon 5 niveaux<sup>16</sup> : les deux premiers concernent la connaissance des autres acteurs et des autres pratiques (un bon niveau paraît souvent atteint) ; la consultation / coordination des actions se renforce avec la logique de métiers/filières ou de territoires ; les deux derniers, la création d'espaces de mutualisation et la mise en place d'actions partagées, restent exceptionnelles (elle se développe plutôt en dehors de l'espace régional avec des partenaires étrangers). Ainsi la mobilité internationale semble produire plus d'espace de partenariat en dehors des territoires qu'au sein d'un même territoire...

Un axe de progrès important est celui du **renforcement des coopérations** et la **construction de partenariats forts et équilibrés<sup>17</sup>, du local à l'international** : il s'agit d'une

<sup>15</sup> voir plus loin les fiches qui résument leur présentation.

<sup>16</sup> selon le diagnostic opéré en Auvergne.

<sup>17</sup> rappelons la définition de Gus Massiah lors de son intervention au DPE en novembre 2014 : le partenariat est la **capacité à construire des rapports d'égalité entre acteurs en situation d'inégalité**, permettant de porter des jugements communs sur des situations qui font paraître des « seuils d'inacceptabilité » suscitant des prises de conscience.

construction collective, capable de saisir toutes les opportunités pour élargir les possibilités d'action (selon les hasards heureux permis par la sérendipité<sup>18</sup>). Il est recommandé de créer sur les **territoires** des espaces pour des **rencontres professionnelles** permettant les **échanges de pratiques** (ex. de la Corrèze) et la **mise en réseau des acteurs** aux différentes échelles.

Les **Maisons familiales rurales** organisent des **partenariats de mobilité à l'étranger** (dans le cadre d'Eurocircle<sup>19</sup>) pour faire réseau, développer les échanges culturels en variant les dispositifs ; elles engagent aussi des **coopérations dans les espaces de circulation** : notamment pour faire de l'Océan indien un espace politique<sup>20</sup>.

### *Professionnaliser les acteurs de l'accompagnement*

Une question se pose alors : comment soutenir, au niveau territorial, un accompagnement pédagogique de qualité qui permette de réfléchir à ce que le jeune a vécu dans son projet à l'étranger, ainsi qu'à la manière d'intégrer cette expérience dans un parcours personnel et professionnel ?

Les **Compagnons bâtisseurs** préconisent un **accompagnement professionnel** fondé sur une **politique structurante de l'accompagnement**.

Face aux multiples risques, ils misent sur la **capacité à agir propre (empowerment<sup>21</sup>)** à chacun, quelle que soit sa situation personnelle, et sur la construction d'un **espace professionnel et organisationnel** qui rende possible la mise en mouvement et sécurise leur environnement sociotechnique.

### *Favoriser des mobilités des acteurs professionnels de l'insertion*

Certaines structures cherchent à développer les mobilités des acteurs professionnels : il s'agit de susciter leur envie de partir et de les mettre en réseau pour créer de la confiance.

La **Région Bretagne** a lancé une démarche visant à forger une **culture métier** partagée entre des référents et un **maillage régional** de ces accompagnateurs : sur les 21 pays, il s'agit d'avoir un référent primo-information, un référent mobilité internationale, pour favoriser la co-construction de projets (expérimentations en cours sur le pays de Vallon de Vilaine entre Rennes et Nantes).

Les **Maisons familiales rurales** insistent sur l'importance qu'il y a à ce que des **directeurs de MFR et des moniteurs s'engagent aussi dans le volontariat de solidarité internationale**, car cette implication permet d'enrichir leurs pratiques pédagogiques et d'élargir leurs réseaux.

<sup>18</sup> Cf. *La sérendipité : le hasard heureux*, actes du colloque de Cerisy, Editions Hermann, 2011.

<sup>19</sup> EUROCIRCLE est depuis 2006 une ONG européenne, qui développe et réalise des projets transnationaux, notamment dans le domaine de la mobilité internationale des jeunes. Ces projets ont pour but de favoriser l'émergence d'une citoyenneté européenne interculturelle, basée sur les valeurs de la tolérance, de l'égalité, de la paix, de l'écologie, et de la solidarité.

<sup>20</sup> Le 26 mars 2015, s'est réuni pour la troisième fois le séminaire des Maisons Familiales Rurales Océan Indien. Alors qu'il avait eu lieu en avril et juillet 2013 à Maurice puis Madagascar, c'est cette fois-ci au tour des Comores < <http://www.mfrmadagascar.com/?p=352>>.

<sup>21</sup> littéralement « renforcer ou acquérir du pouvoir » ; terme aujourd'hui très en vogue, il a même gagné le monde des affaires et le champ du développement international.

### III – De la mobilité à l'international à la *mobilité solidaire* : les termes du débat et la reformulation de la question stratégique

À partir de ces initiatives prises par les acteurs de terrain sur les territoires, il est possible d'en proposer une certaine conceptualisation au travers de la notion de **mobilité solidaire** inscrite dans le **trptyque Mobilité/Solidarité/Citoyenneté** qui qualifie le volontariat monde.

La **solidarité**, et notamment la **solidarité internationale**, sont des facteurs de paix et de cohésion. La solidarité n'est pas une option réservée à certains, mais est l'affaire de tous. Centrale dans le pacte républicain, c'est un principe essentiel du « vivre ensemble ».

#### LA MOBILITÉ SOLIDAIRE

Volontariat rime avec **mobilité**<sup>22</sup>. Essentielle pour habiter un monde en mouvement, la **mobilité**, dont les volontaires ont une expérience résolument positive, se décline avec la **solidarité** (la raison même de leur engagement), ainsi qu'avec la **citoyenneté** (qui inscrit leur action responsable au cœur de la cité).

*La **mobilité solidaire**, inscrite dans le triptyque **Mobilité/Solidarité/Citoyenneté**, est une **notion transitionnelle** qui permet, d'une part, de penser le passage du **volontariat international** à un **volontariat monde** (ainsi que cela a été proposé dans la démarche prospective) et, d'autre part, d'**actualiser les potentiels individuels et collectifs** que sous-tend cette nouvelle vision du **volontariat monde**.*

#### Favoriser le passage du volontariat à l'international au volontariat monde

La mobilité solidaire favorise le **passage du volontariat international** (défini dans le cadrage initial du DPE) :

- un **échange** international, une **mobilité physique** du volontaire,
- l'inscription dans un cadre associatif pour un **engagement dans la durée**,
- l'existence d'un « **faire ensemble** » au cœur de la relation avec l'autre,
- une **relation co-définie et engageante**, sans subordination ;

à un **volontariat monde** (défini à l'issue du DPE) :

- un **échange** qui, dans un monde de flux et de réseaux, peut s'exercer dans tous les sens et selon une géographie territoriale évolutive (DPE et enquête),
- une **volonté d'engagement** sur une **cause commune** selon une démarche **solidaire**,
- le déplacement **d'un volontaire** (ou d'un groupe) au plan physique qui produit des **effets** sur les dimensions cognitive, citoyenne, professionnelle, etc.,

---

<sup>22</sup> La mobilité est à entendre dans son sens le plus général de capacité à bouger : soit sous la forme d'un déplacement physique, soit sous celle d'un changement cognitif, culturel, professionnel, social, soit sous celle d'une combinaison de ces dimensions.

- une **démarche de co-construction** qui vise moins à « faire pour » qu'à « **faire avec** » dans une logique de **partenariat équilibré**, avec des **acteurs intermédiaires** engagés dans le **partage**, la **transmission**, la formation de **nouvelles alliances**,
- des **apprentissages individuels et collectifs** construits dans l'action locale et qui participent à diverses échelles à la **construction de biens communs**.

Selon cette vision d'un volontariat monde, la mobilité solidaire s'applique à des espaces de circulation, allant de grandes régions<sup>23</sup> aux territoires nationaux jusqu'aux environnements les plus proches, qui peuvent correspondre à une grande **diversité de situations**<sup>24</sup>. Ses caractéristiques socio-spatiales sont les suivantes :

- être en lien avec **l'hospitalité** et **l'accueil**, non seulement au plan matériel, mais avec une prise en compte de la **singularité de l'autre** et de la **reconnaissance des richesses** que chaque jeune peut apporter,
- accorder une forte importance au **local** dans sa relation au **global**, avec le **jeune** pour **trait d'union** : être mobile sur son territoire est une condition de la mobilité solidaire, laquelle peut déclencher à son tour une envie de mobilité locale ;
- reconnaître le rôle-clé des **territoires** pour l'exercice de la **citoyenneté** (3<sup>ème</sup> terme du triptyque), la co-construction de **projets coopératifs**, le fonctionnement en **réseaux**, la création de **nouvelles alliances**, et qui, en retour, veulent renforcer leur **vitalité** et **attractivité**.

**L'approche territoriale est féconde pour reconfigurer les échelles et développer des démarches coopératives mettant en mouvement les acteurs.** Plus que le dialogue Etat/marché, elle favorise une articulation du local et du global et permet de prendre en considération les mobilités entrantes et sortantes de manière à renforcer à la fois l'ancrage local et l'attractivité internationale.

### De la mobilité à l'international à la mobilité solidaire : actualiser les potentiels

Dans un monde global et en mutation rapide, la **mobilité internationale** produit **potentiellement** des effets positifs sur la **formation** et **l'apprentissage des jeunes**. Partie intégrante du paysage éducatif, elle est reconnue comme une « étape structurante » dans **un parcours** permettant au jeune d'acquérir des **compétences** de divers ordres : **linguistiques** (apprendre une langue), **professionnelles** (en vue de l'exercice d'un métier), **psychologiques** (pour l'épanouissement et l'autonomie de la personne), **sociales** (relation aux autres, écoute, coopération, partage, réciprocité) et **culturelles** (connaissance d'autrui, expérience interculturelle, ouverture au monde).

*Si la **mobilité internationale** favorise le **développement personnel**, **l'engagement citoyen** et **l'acquisition de capacités professionnelles** utiles dans la **construction d'un métier** et la **recherche d'un emploi**, la **mobilité solidaire** permet d'**actualiser les potentiels individuels** (avec la notion de **parcours**) et **collectifs** (avec celle de **situation d'apprentissage**).*

<sup>23</sup> Voir ma note de mars 2016, *Migration et changement climatique dans l'espace caribéen : Quelles leçons pour un engagement solidaire au monde ?*

[https://www.france-volontaires.org/documents/content/Actualite/2016/MigrationclimatCaraibe\\_mars\\_2016.pdf](https://www.france-volontaires.org/documents/content/Actualite/2016/MigrationclimatCaraibe_mars_2016.pdf).

<sup>24</sup> voir dans le glossaire la définition de la notion de « situation ».



*Actualiser les potentiels individuels, avec la notion de parcours*

**La notion de parcours** est essentielle pour **actualiser les potentiels individuels** dans la mesure où, s'appliquant indissociablement à une personne considérée dans sa globalité et impliquée dans la construction de son itinéraire, elle permet :

- de prendre en compte le **nécessaire accompagnement** de toutes les étapes de ce parcours en intégrant, au-delà du **terrain**, les phases de **préparation** et de **formation**, mais aussi celle de **valorisation** au retour,
- de spécifier, si besoin est, des **phases de sensibilisation** et de **premiers pas** pour les jeunes ayant le plus de difficultés.

*Actualiser les potentiels collectifs, avec la notion de situation d'apprentissage*

**La notion de situation** est importante pour **actualiser les potentiels collectifs** dans la mesure où elle considère les **aspects contextualisés des espaces de circulation et des territoires vécus** où s'effectuent les apprentissages des jeunes. Elle permet ainsi de :

- considérer les **mobilités entrantes** et **sortantes** au sein des territoires,
- actualiser l'**utilité sociale avant, pendant et après** le terrain proprement dit,
- favoriser la **valorisation** et la **transmission** des savoirs et expériences,
- reconnaître le **rôle crucial des accompagnateurs** qui s'impliquent dans le volontariat monde et assurent la **mise en réseau** des projets et des acteurs,
- intégrer les apports collectifs dans un **engagement solidaire** (sur une **cause commune**) ou dans une **perspective citoyenne** (pour mieux vivre ensemble).

Ainsi, **la mobilité solidaire** favorise l'actualisation des potentiels aux différentes étapes du parcours **individuel** et dans les diverses situations d'apprentissage **collectif**, c'est-à-dire qu'elle transforme les potentiels en principes d'actions et en expériences partagées.

Loin de se limiter à des fins strictement opérationnelles, l'enjeu de la mobilité solidaire est essentiel pour **répondre aux besoins coopératifs d'une société de plus en plus individualiste et ségrégative** mais aussi pour contribuer à **réduire les diverses formes d'inégalités** qui s'y développent. À partir de cette notion, il s'agit de remettre l'ouvrage sur le métier au regard des enseignements de la démarche prospective et des initiatives qui ont été recensés de la part d'une large variété d'acteurs.

LES TERMES DU DÉBAT

Parmi les inégalités qu'ont à subir les jeunes, figurent à la fois deux formes d'accessibilité : **l'accessibilité à un emploi stable** et celle à **la mobilité solidaire**.

**Concernant la mobilité solidaire, le fossé se creuse entre une mobilité intégrée pour les jeunes de milieux aisés et celle des jeunes moins favorisés**

En effet, seulement **un très petit nombre de jeunes y a aujourd'hui accès**. À peine 1% d'une classe d'âge et de niveau Bac plus + 3 minimum s'engage dans un volontariat international. Certes, d'autres modalités comme les échanges, les voyages linguistiques peuvent aussi constituer des étapes significatives d'un parcours de vie.

Selon les caractéristiques des jeunes et les objectifs visés, plusieurs formes de mobilités peuvent être distinguées<sup>25</sup> : la **mobilité intégrée** fait partie du parcours de formation (c'est la cas pour les étudiants d'une grande école) ; la **mobilité optionnelle** constitue un plus dans son parcours de formation scolaire et professionnelle mais relève du jeune ; la **mobilité opportuniste** lui offre une occasion de développer ses compétences.

La conséquence est paradoxale : plus le jeune évolue dans un environnement sécurisé de formation, moins la mobilité relève d'un choix individuel ; en revanche, le choix de faire une expérience de mobilité (en réponse ou non à une proposition) revient à un jeune qui se voit offert moins d'opportunité et dépend du dynamisme de son environnement immédiat.

### **Un parcours à la fois citoyen et professionnel**

Si le terme *citoyen* fait consensus pour désigner un tel parcours et si l'on constate un large accord sur la nécessité de lutter contre le chômage des jeunes<sup>26</sup>, le qualificatif *professionnel*, suscite un vif débat faisant apparaître toutes sortes de réserves, voire de résistances.

**Ces résistances paraissent moins le fait des jeunes**, dans la mesure où ils ne séparent pas leurs différentes activités, que de certaines **institutions publiques** qui défendent leurs valeurs constitutives et, de par son histoire, du **secteur de la solidarité internationale**. Les principales réserves portent sur la confusion qui tend à s'introduire entre volontariat et salariat au risque de réduire les missions des volontaires à des petits boulots. Quant au terme d'**employabilité**<sup>27</sup> de plus en plus utilisé par certains acteurs publics comme dans les entreprises, il semble fort éloigné des principes de solidarité et de citoyenneté.

Ces résistances s'inscrivent en outre dans le **contexte actuel de forte réduction des ressources publiques** qui laisse supposer qu'est à l'œuvre une **tendance lourde** limitant le volontariat à des projets économiques adossés à des **objectifs de retour sur investissement** ou **d'attractivité d'un territoire**.

En effet, les **collectivités territoriales** qui, avec la réforme régionale (loi NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République), s'impliquent de plus en plus en matière de mobilité internationale, font parallèlement évoluer la manière dont ils l'appréhendent. Désormais **moins portées** par des valeurs de **solidarité** et

---

<sup>25</sup> Selon le diagnostic fait en Auvergne.

<sup>26</sup> L'emploi ne règle pas tout mais le chômage dérègle tout. Jeunes défavorisés de trois manières : taux de chômage du double du taux moyen, taux de pauvreté plus élevé, couverture sociale plus faible. Moindre effort de la société pour accueillir les jeunes ; faiblesse de l'apprentissage, faible organisation sauf étudiants ; important de leur donner le choix. Construire des parcours où il y a divers droits de tirage : report de droit, garantie jeune, pas de prestation sans relation et accompagnement

<sup>27</sup> **Employabilité** : capacité d'évoluer de façon autonome à l'intérieur du marché du travail, de façon à réaliser, de manière durable, par l'emploi, le potentiel qu'on a en soi. L'employabilité dépend des connaissances, des qualifications et des comportements qu'on a, de la façon dont on s'en sert et dont on les présente à l'employeur.

d'**engagement citoyen**, elles s'appuient davantage sur des **attendus opérationnels**, où la notion d'**employabilité** devient plus prégnante, la **professionnalisation** des opérateurs plus marquée et l'**attractivité des territoires** plus déterminante.

Si tous reconnaissent cependant que la mobilité est une plus-value sur un parcours professionnel, les **structures jeunesse** considèrent que ce n'est **pas leur rôle d'éduquer à la flexibilité des personnes et des travailleurs**. Toutefois si elles récusent généralement l'idée de travailler avec des entreprises multinationales du CAC 40, elles n'excluent pas de le faire avec certaines **entreprises du territoire**<sup>28</sup> dès lors que la prise en considération à la fois des mobilités entrantes et sortantes permet de renforcer l'**ancrage local** (où chacun peut se demander comment il participe aux changements de la société depuis mon territoire).

## REFORMULATION DE LA QUESTION STRATÉGIQUE

Sur ces bases, et sous certaines **conditions de vigilance** visant à tenir compte des réserves formulées par les acteurs, il nous paraît possible de valider l'hypothèse centrale du séminaire, à savoir la nécessaire « **ouverture, dans un parcours à la fois citoyen et professionnel, de la mobilité solidaire à tous les jeunes** ».

C'est en effet, constatant la précarité réelle ou anticipée des jeunes, une façon de réduire un important facteur de blocage à la mobilité internationale (qui certes n'est pas le seul) : le **conflit de priorité entre « partir à l'étranger » et « trouver un job »**.

À cet égard, la **notion de mobilité solidaire**, telle que nous l'avons définie, nous semble une manière innovante de **dépasser la tension a priori insurmontable** entre **engagement citoyen** et **acquisition de compétences professionnelles** contribuant à l'**apprentissage d'un métier**. Afin de tenir à la fois les deux bouts, les conditions de vigilance sont de deux ordres :

- rendre effectif le fait que la mobilité solidaire **actualise les potentiels des parcours individuels et des situations d'apprentissage collectif** ;
- faire évoluer la mobilité solidaire dans le cadre d'un volontariat monde afin qu'un plus grand nombre de jeunes, voire **tous les jeunes**, puissent y avoir **accès**.

Si ces conditions sont satisfaites, les risques de dérive peuvent être évités et les résistances amoindries. Une formulation explicite de la question stratégique peut alors être proposée :

**Pour une ouverture de la mobilité solidaire à tous les jeunes, visant conjointement :**

- **au plan personnel**, à favoriser l'**autonomie individuelle**, l'**engagement citoyen** et l'**aptitude professionnelle à exercer un métier**,
- **au plan collectif**, à contribuer à **une société plus solidaire** et à **faire partager les expériences au plus grand nombre**.

La notion de « **mobilité solidaire** » prend alors tout son sens et permet de nouvelles articulations entre des termes souvent considérés comme antinomiques ; si elle doit encore être travaillée et expérimentée, on y pressent une **perspective**, voire un **projet démocratique intergénérationnel**.

<sup>28</sup> En particulier, les pays de Loire.

## IV - Pour aller plus loin, explorer la piste des métiers de la transition

Au-delà du développement durable, l'on parle désormais de **transition** pour prendre en compte une intuition nouvelle selon laquelle l'état insoutenable de la société ne peut plus *matériellement* se prolonger. Dès lors, il convient d'accéder à un autre état qui offre des caractéristiques radicalement différentes. La question centrale est alors celle du chemin, des étapes et des moyens permettant de passer d'un état à un autre<sup>29</sup>. La nature n'est plus un décor, mais un milieu avec lequel nous devons composer. Plutôt que de ressources, la philosophe Corine Pelluchon propose de parler de *nourritures* pour désigner tout ce dont nous vivons et qui est à la fois biologique et social, naturel et culturel. Les nourritures sont alors à la fois la condition de notre existence et ce qui lui donne un sens et une saveur<sup>30</sup>.

Les **métiers de la transition** permettent de **se nourrir** (et non seulement de **s'alimenter**), **d'habiter le monde** (et non seulement de **se loger**), de **prendre soin** de la **nature**, des **humains** et des **animaux** (et non de les **exploiter**). Ils opèrent dans des **secteurs vitaux** (énergies renouvelables, écoconstruction, alimentation saine, éducation, formation...), au sein desquels les dimensions professionnelle et citoyenne s'articulent, dialoguent et progressent ensemble.

L'hypothèse est d'explorer **l'élargissement de la mobilité solidaire à tous les jeunes**, dans un parcours à la fois citoyen et professionnel, **au regard des métiers de transition**. Exercés dans de nombreux pays, les échanges interculturels permettent d'acquérir un regard transnational sur ces métiers, de favoriser une qualification mutuelle et d'élever le niveau général des compétences<sup>31</sup>.

À partir de trois exemples (le brevet professionnel de coiffure ; le CAP d'agent de soin dans une Maison Familiale Rurale allant vers une formation à l'économie sociale et familiale susceptible de déboucher en Afrique ; un BTS d'orfèvrerie, métier d'art), Jean-Pierre Dardauid a fait voir la projection de ces métiers à l'international et développé plusieurs arguments qui confortent l'hypothèse ci-dessus :

- la notion de **métier**, loin du terme d'employabilité, peut réconcilier l'idée de **travail** et celle de **vocation**<sup>32</sup> ; elle comporte un fort **contenu relationnel** (où peuvent se rejoindre les besoins matériels, relationnels, voire spirituels<sup>33</sup>) ;
- elle offre la perspective d'un **chemin de fierté** à engager dans une **co-construction** à la fois personnelle et collective d'**alternatives à la précarité** ;
- la distinction Nord/Sud, encore pertinente en termes d'**hybridation des savoirs**, offre un potentiel d'innovations apte à enrichir mutuellement les savoirs ;
- il s'agit d'un sujet commun en lien avec les **mobilités interculturelles et solidaires**.

---

<sup>29</sup> *L'âge de la transition*, actes du colloque de Cerisy 2015 : *Quelles transitions écologiques ?*, sous la direction de Dominique Bourg, Alain Kaufmann et Dominique Méda, Les Petits Matins, 2016

<sup>30</sup> o.c. pages 129-138, ainsi que Corine Pelluchon, *Nourritures. Philosophie du corps politique*, Seuil, 2015.

<sup>31</sup> Retours d'expériences du projet pilote Erasmus professionnel, *Le Monde*, 11 octobre 2016

<sup>32</sup> Selon les distinctions opérées par Jean-Baptiste de Foucauld dans la soirée du 25 mai.

<sup>33</sup> Idem.

Les **Maisons familiales rurales** adoptent une **approche par les métiers** en appliquant les mêmes principes dans les métiers agricoles et non agricoles du milieu rural. Elles ont engagé un partenariat stratégique avec divers acteurs européens pour anticiper les métiers de demain dont un moment fort a été marqué par l'organisation, les 6 et 7 juillet 2016 à Figeac, d'une **université itinérante des territoires ruraux**<sup>34</sup>.

**Habitat Jeunes** impulse depuis ses Universités d'automne<sup>35</sup> de 2015, *Réussir les transitions vers une société plus solidaire, conviviale et créative*, une dynamique pour réussir collectivement les transitions énergétiques, territoriales, démocratiques et démographiques afin de contribuer à une société plus solidaire, plus conviviale, plus créative. Le congrès de novembre 2016, celui des 60 ans, débattera d'une motion d'orientation pour les quatre ans à venir et sera également l'occasion, aux côtés des partenaires, de fêter les 60 ans d'engagement pour une jeunesse émancipée et de réaffirmer le choix de participer aux transitions de la société.

La **Région Bretagne**, à partir du site internet *En route pour tout le monde*, offre un programme de 6 semaines de **découverte des métiers de la restauration** pour les jeunes de 18 ans avec co-accompagnement de la mission locale et de la plateforme.

Les **Compagnons bâtisseurs**, dans leur projet politique HABITER, S'ENGAGER, ACCOMPAGNER ET COOPÉRER, ont établi un *référentiel d'auto-réhabilitation partagée*, qui est un facteur de cohésion : il renforce les parcours d'engagement et de qualification et, en inventant un **métier d'animateur technique**<sup>36</sup>, peut créer des emplois dans les métiers de la transition.

En matière de **transition énergétique** dans le secteur du bâtiment (45% de la consommation énergétique, 25% de gaz à effet de serre), il convient d'engager 500 000 rénovations par an pour répondre aux besoins des 4 millions de personnes mal logées, des 10 millions concernées par la crise du logement et des 15% des ménages confrontés à la précarité énergétique (selon les chiffres de la fondation Abbé Pierre), ce qui constitue un **important gisement d'emplois** encore peu référencés en matière de rénovation thermique, énergétique ou autre.

Comme le métier d'animateur technique va exploser, il convient de créer une filière de qualification et de professionnalisation avec trois dimensions (maîtrise technique des métiers du bâtiment, approche sociale, approche pédagogique pour faire avec et faire ensemble) et, pour **changer d'échelle**, de travailler avec d'autres **opérateurs de l'Économie sociale et solidaire**.

Cette perspective peut se rapprocher du **projet de mobilité européenne des apprentis** développé par le député européen Jean Arthuis, avec l'APCMA<sup>37</sup> et l'association Euro App<sup>38</sup>,

<sup>34</sup> Cet événement est l'aboutissement d'un projet européen conduit dans le cadre d'un « partenariat stratégique » (un volet d'Erasmus+). Il regroupe plusieurs pays partenaires (Italie, Grèce, France et Royaume-Uni) et des structures (Union nationale des MFR, Fédération régionale de Midi-Pyrénées, IFOCAP, Sol et Civilisation, des MFR et des établissements des autres pays).

<sup>35</sup> [http://www.connaitre.unhaj.org/fileadmin/documents/Manifestations\\_nationales/Universites\\_2015/UA2015-Actes.pdf](http://www.connaitre.unhaj.org/fileadmin/documents/Manifestations_nationales/Universites_2015/UA2015-Actes.pdf)

<sup>36</sup> Exemple offre d'emploi en PACA : [http://www.compagnonsbâtisseurs.org/userfiles/OE\\_AT13\\_CDD\\_082016.pdf](http://www.compagnonsbâtisseurs.org/userfiles/OE_AT13_CDD_082016.pdf)

<sup>37</sup> Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat.

<sup>38</sup> European Apprenticeship Programme.

créée en 2016, qui a pour vocation de fédérer les acteurs politiques, les entreprises, les institutions, les centres de formation professionnelle et les personnes qui souhaitent s'engager pour une mobilité longue des apprentis en Europe, sachant que :

- la mobilité des apprentis, nécessaire pour les jeunes et pour les centres d'apprentissage, est aussi un facteur de **dynamisation des territoires** ;
- les jeunes peuvent ainsi prendre conscience de leur **citoyenneté européenne** ;
- ils peuvent acquérir des **compétences** complémentaires, un **savoir-être** différent et une **connaissance de leurs futurs partenaires** professionnels.

Ainsi pourront-ils plus facilement s'insérer sur un marché de l'emploi relativement fermé, mais aussi communiquer autrement sur les métiers à travers cette ouverture internationale. Au-delà du programme expérimental porté<sup>39</sup> par les **Compagnons du Devoir**, cette démarche vise à encourager un *Erasmus de l'apprentissage* et à promouvoir toutes les initiatives permettant la mobilité longue des apprentis. En septembre 2016, le lancement officiel de cette expérimentation européenne s'est tenue à Bruxelles avec plusieurs enjeux : identifier les problèmes et construire un projet élargi pour septembre 2017 ; trouver un cadre juridique, via un "contrat d'apprentissage unique européen", qui facilitera la mobilité internationale des jeunes en formation par la voie de l'alternance.<sup>40</sup>

C'est donc principalement **cette piste d'élargissement par les métiers de la transition** que l'on propose de retenir pour la phase suivante des travaux, en la croisant **avec les démarches innovantes engagées dans certains territoires**.

En effet, tandis que le **nouveau contexte régional** paraît une opportunité pour ouvrir la mobilité solidaire à tous les jeunes, **l'approche territoriale** permet, d'une part, d'adopter une **démarche globale** du parcours du jeune et de sa vie quotidienne (logement, mobilité, travail, loisirs, formation, culture...), d'autre part, d'articuler, **du local au global**, les diverses échelles, enfin de développer des **fonctionnements coopératifs en réseaux**.

---

[39 GRANTS AWARDED AS A RESULT OF THE CALL FOR PROPOSALS VP/2016/010](#)

<sup>40</sup> En l'absence de réponse de droit européen, la solution mise en œuvre est le statut d'apprenti tel qu'il existe dans le pays d'accueil.

Antoine Godbert, Président d'Euro App' (European Apprenticeship Programme) [antoine.godbert@orange.fr](mailto:antoine.godbert@orange.fr)

Annie Perrinel, Assistante parlementaire de Jean Arthuis – [annie.assistantejarthuis@gmail.com](mailto:annie.assistantejarthuis@gmail.com)

Vanessa Duval, Responsable de formation chez Les Compagnons du Devoir – [v.duval@compagnons-du-devoir.com](mailto:v.duval@compagnons-du-devoir.com)

## **V – Pour transmettre les expériences et fédérer les acteurs, mettre en place progressivement une Université populaire de la mobilité solidaire au monde**

Aux différentes étapes de la démarche prospective conduite par France volontaires, l'idée d'*Université populaire de l'engagement volontaire* est advenue. Il convient maintenant de la préciser et cela d'autant plus qu'un des objectifs de la phase actuelle est de **produire de la connaissance partagée** et de **la transmettre** afin d'impulser dans les territoires une **dynamique coopérative** associant les jeunes, ainsi que les organismes qui les accompagnent, pour **co-construire de nouvelles manières d'habiter le monde**.

### *Pourquoi une université populaire ?*

Parce que la société globale offre peu d'espaces, hors l'école et la famille, pour les apprentissages de la solidarité, notamment internationale. Facteur de paix et de cohésion, la solidarité, loin d'être une option réservée à certains, est centrale dans le pacte républicain.

Or l'expérience du volontariat constitue non seulement un facteur d'enrichissement pour celui qui la vit, avec pour moteurs la recherche d'altérité et le besoin de découverte, mais encore un cadre reconnu pour l'apprentissage d'un « vivre ensemble ». Pour leur part, les organisations de jeunesse engagées dans la solidarité internationale ont accumulé un riche capital d'expériences qui leur permet d'accompagner par une pédagogie active les jeunes dans leur compréhension des réalités. Comme le font les centres RITIMO<sup>41</sup>, tel que le CITIM à Caen, et les membres de la plateforme Educasol<sup>42</sup>. Beaucoup d'initiatives sont prises également dans les territoires, notamment à l'occasion de la semaine de la solidarité internationale, mais elles sont encore loin d'atteindre l'horizon d'attente d'une société du « vivre mieux Tous-ensemble ».

### *D'où part-on ?*

Le volontariat à l'international s'apparente à un engagement individuel par lequel les volontaires acquièrent des **compétences** potentiellement **utiles pour la société** (aux institutions, entreprises, associations, collectivités ou syndicats). Cette utilité sociale se trouverait renforcée si ces apprentissages individuels étaient réinvestis collectivement.

Mais il faut en convenir : les pratiques d'accompagnement rencontrent des difficultés de divers ordres. Même si les volontaires ont le sentiment d'apprendre beaucoup dans leur parcours de mobilité, ils peinent à témoigner de leurs acquis et à valoriser leurs savoirs. Au-delà du nécessaire débriefing de fin de mission, la capitalisation pour transmettre n'est pas systématique et la **valorisation au retour** constitue le maillon faible de pratiques non encore unifiées. Cependant, des initiatives<sup>43</sup> existent déjà, mais leur généralisation semble assez lointaine. Cette question pourrait être traitée en commun, mutualisée<sup>44</sup>, en veillant au principe de subsidiarité, c'est-à-dire à ne pas faire « à la place de ».

---

<sup>41</sup> [www.ritimo.org](http://www.ritimo.org)

<sup>42</sup> [www.educasol.org](http://www.educasol.org)

<sup>43</sup> Intercordia, Echanges et partenariat, FAIVE

<sup>44</sup> approfondir l'échange de pratiques, co-construire des outils de qualité, valoriser le rôle des accompagnateurs et, peut-être, mutualiser l'accompagnement au retour avec d'autres organismes.

Par ailleurs, alors qu'une succession d'interlocuteurs non reliés entre eux se concentrent sur les questions techniques et administratives, le manque de lien entre les acteurs est un obstacle supplémentaire auquel s'ajoute l'inadéquation des outils numériques disponibles aujourd'hui. Nul doute que l'université populaire dont il est question ici ne trouve là des perspectives de travail importantes.

Enfin, il faut déplorer un déficit de partage des expériences entre pairs ne répondant pas aux attentes des jeunes quant à l'échange sur leurs pratiques. Car l'une des principales faiblesses du volontariat à l'international paraît être la difficulté liée au passage de l'expérience individuelle à des savoirs partagés capables de forger une intelligence collective des situations.

Assurément, l'université populaire à construire devrait permettre de développer la dimension collective de la mobilité solidaire afin d'accroître le pouvoir d'agir avec ensemble.

*Avec quels points d'appuis ?*

**Les enseignements de l'éducation populaire**, auxquels se réfèrent la plupart des structures œuvrant dans le domaine de la jeunesse, de l'insertion et de la solidarité, constituent le premier point d'appui. Ses principes visent à valoriser la responsabilité de chacun dans la conduite de sa vie personnelle ainsi que l'engagement dans des projets collectifs à forte utilité sociale. Sortant des segmentations disciplinaires et de la culture du diplôme, l'éducation populaire promeut, d'une part, une **démarche globale et individualisée tout au long de la vie** et, d'autre part, stimule les **apprentissages collectifs** dans une variété de **situations**. Adoptant une approche empirique faisant la part belle aux expériences pratiques, elle permet, en introduisant à mesure les conceptualisations nécessaires, d'approfondir la compréhension des réalités et d'élargir les modes de coopération des acteurs.

**La vision élargie au volontariat monde**, qui forme le deuxième point d'appui, accentue encore cette exigence, dans la mesure où elle préconise des apprentissages individuels et collectifs construits dans l'action locale, favorisant une **démarche de co-construction**, avec des **acteurs intermédiaires** engagés dans le **partage**, la **transmission** et la **montée en généralité**.

**La notion de mobilité solidaire**, définie dans les paragraphes précédents, apporte le troisième point d'appui. Favorisant **l'actualisation des potentiels** aux différentes étapes du **parcours individuel** et dans les diverses **situations d'apprentissage collectif**, elle permet de **transformer ces capacités en principes d'actions** et en **expériences partagées**.

Enfin, quatrième appui, le **séminaire de Cerisy**, par la variété des innovations présentées pour accroître l'ouverture de la mobilité solidaire à tous les jeunes, a fait apparaître l'urgente nécessité de disposer de **méthodes et d'outils de partage des expériences** afin de **mutualiser les savoirs** afin qu'aux différents niveaux (local, régional, national, international), les acteurs puissent s'en emparer pour agir avec plus d'efficacité.

Et, de ce point de vue, **France volontaires a lancé le mouvement**: il suffit pour s'en convaincre de consulter, sur son site, les pages et vidéos consacrées à la démarche prospective 2015-2020 <<https://www.france-volontaires.org/-La-demarche-prospective-2015-2020-.html>>



: l'on y retrouve notamment les résultats du *Débat prospectif élargi* (avec vidéos) ainsi que les débats réalisés pour la COP21 sur le thème *Migrations et changement climatique dans l'espace caribéen*.

*Dans quel but ?*

**Actualiser les potentiels individuels et collectifs**, avec les notions de **parcours** et de **situation** d'apprentissage, pour les **transformer en principes d'actions et en expériences partagées**.

*Avec quels axes de progrès ?*

Pour que les volontaires actualisent leurs capacités à devenir des jardiniers du bien commun<sup>45</sup>, il faut progresser à la fois sur deux axes : la dimension individuelle et la dimension collective de la mobilité solidaire<sup>46</sup>.

Le premier axe vise à **conforter la dimension individuelle de la mobilité solidaire par la reconnaissance des acquis de l'expérience**, de manière à :

- prendre en compte les **différents parcours de vie du volontaire** (les motivations n'étant pas les mêmes pour les jeunes diplômés, pour ceux qui cherchent une expérience personnelle ou pour ceux qui visent un objectif professionnel),
- **actualiser les potentiels** construits sur **l'ensemble du parcours** (préparation au départ, accompagnement *in situ*, valorisation au retour) afin de concourir à **l'autonomie de la personne**, à son **engagement citoyen** et à son **aptitude à exercer un métier**,
- **capitaliser, conceptualiser et transmettre les savoirs acquis** (dans les pays d'origine et de destination) afin de **sensibiliser les publics**, jeunes en particulier, aux enjeux contemporains et de les ouvrir à une citoyenneté plus ouverte.

Le deuxième axe concerne **la dimension collective (intergénérationnelle, interculturelle) de la mobilité solidaire**, de manière à :

- donner un **caractère plus collectif à toutes les phases du processus** (formation, préparation, réalisation, retour, transmission),
- actualiser les **apprentissages collectifs** de volontaires en les orientant vers le **partage** et la **co-construction**,
- favoriser les **projets collectifs** construits en situation avec divers partenaires afin, dépassant des tensions *a priori* insurmontables, de transformer l'essai.

*Selon quels principes ?*

La perspective d'une université populaire de la mobilité solidaire nous semble de nature à concourir à ces deux axes en mettant en œuvre au moins trois principes.

<sup>45</sup> Voir <https://www.france-volontaires.org/-Le-Debat-Prospectif-Elargi-.html>: LE DÉBAT PROSPECTIF ÉLARGI ORGANISÉ PAR FRANCE VOLONTAIRES « Renouveler la vision que l'on porte sur l'engagement volontaire dans la solidarité internationale" (novembre 2014) - Acquis et perspectives \* Demain, les volontaires, des jardiniers du bien commun?

<sup>46</sup> *SI ON DÉVELOPPAIT DAVANTAGE LA DIMENSION COLLECTIVE DE L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE?*, telle était une des questions prospectives formulées dans le DPE.

Le premier principe affirme **le rôle des acteurs intermédiaires** pour **animer des centres de ressources et de prospective partagée** et **fédérer les acteurs**, afin notamment de :

- **capitaliser les savoirs acquis par l'expérience** et diffuser les connaissances ainsi produites pour élargir l'accès à la mobilité solidaire<sup>47</sup>,
- favoriser le travail en **réseau des diverses structures** qui ont des valeurs communes en les incitant à partager leurs expériences et à organiser leurs complémentarités ;
- définir des **modes de coopération** avec les petites structures de projets (du type IPSI), dans une perspective de **qualification mutuelle**,
- « **changer d'échelle** » en définissant des **principes communs** ainsi que des **méthodes et outils de partage** et de **mutualisation des savoirs**.

Le deuxième principe consiste à **élargir les partenariats en créant de nouvelles alliances** pour **co-construire du bien commun**, avec :

- les **collectivités territoriales**, potentiel de **relais** des démarches de mobilité solidaire en élargissant leurs réseaux et en ouvrant davantage l'accès aux jeunes ; mais aussi **agents de liaison** avec les réseaux socio-professionnels et les filières économiques ; et non moins **maillons d'articulation** avec les politiques publiques ;
- les **entreprises** selon diverses formes de partenariat<sup>48</sup> dans la mesure où elles ont pris conscience de la nécessité de réviser leurs stratégies et de concourir au bien commun,
- les **acteurs scientifiques** pour qu'ils participent au renouvellement conceptuel nécessaire pour penser le monde qui vient et concourent à la capitalisation des savoirs,
- la **société civile**, dont la montée en puissance s'impose notamment parmi la jeunesse pour inventer de nouveaux modèles et conduire la **transition démocratique**.

Le troisième principe requiert de **veiller au respect d'un certain nombre d'équilibres** dans les opérations de **collecte**, de **traitement**, de **partage**, d'**éducation**, de **diffusion** :

- entre les **apprentissage individuels** et les **apprentissage collectifs**,
- entre les **expériences innovantes** des acteurs terrain et les **apports théoriques** des chercheurs,
- entre les **rencontres effectives de personnes** dans des **lieux suscitant l'intelligence collective** et les **usages à distance d'outils numériques** plus ou moins sophistiqués.

*Conclusion : une phase de préfiguration de l'université populaire*

Si l'éducation populaire montre le chemin, les modalités de mise en œuvre d'une telle **université** sont à définir de manière progressive et largement concertée entre les acteurs qui souhaitent s'y engager.

Pour initier la démarche, plusieurs questions doivent être traitées :

- **élargir le groupe de partenaires** susceptibles de s'impliquer dans le projet avec, d'abord, tout naturellement, les structures présentes à Cerisy et qui ont témoigné de la richesse de leurs initiatives en la matière ;

---

<sup>47</sup> Pour ce faire, il n'est pas inutile d'introduire un volet de R&D comme le fait J.-H. Henckel pour le Réseau Cocagne.

<sup>48</sup> énoncées par C.-B. Heidsieck (*mécénat, pratiques responsables, coopération économique, innovation sociétale*)

- **choisir les territoires** sur lesquels construire des dispositifs de travail en commun et en définir les modalités (sous la forme d'ateliers territoriaux),
- **associer dans chaque situation** des personnes de diverses générations parmi lesquelles **un bon nombre de jeunes**, et si possible de différentes cultures,
- constituer un ensemble de **référénts scientifiques** susceptibles d'apporter leurs soutiens à tout ou partie de la démarche en cours, notamment pour les phases de **conceptualisation, capitalisation et transmission**.

**Proposition conclusive** : Les acquis de la démarche prospective conduite par France volontaires depuis plusieurs années, enrichis par les discussions du séminaire de Cerisy, incitent à inscrire **l'exploration des métiers de la transition** dans les territoires qui s'engagent dans la mobilité solidaire pour tous, dans **une phase de préfiguration de l'université populaire**.



## GLOSSAIRE

**Acteur intermédiaire** : terme utilisé en particulier dans le domaine de l'innovation pour désigner l'exercice, à différentes échelles territoriales, d'une fonction de médiation, de facilitation, de création et de stimulation d'une dynamique de réseaux, de diffusion de la connaissance et de transfert de technologie, de mobilisation des ressources de l'économie sociale.

**Citoyenneté** : permet à un individu d'être reconnu comme membre d'une société, d'une cité dans l'Antiquité, ou d'un Etat aujourd'hui, et de participer à la vie politique ; statut juridique qui lui permet de devenir citoyen ; donne **accès à l'ensemble des droits politiques**, tout en créant des devoirs, permettant de **participer à la vie civique** d'une société ou d'une communauté politique, par opposition au fait d'être simple résident. En général est liée au droit de vote. Dans une société démocratique, elle est également l'une des composantes du lien social, notamment par l'égalité des droits qui lui est associée.

**Education populaire** : au-delà de l'éducation académique, elle s'efforce de valoriser la responsabilité de chacun dans la conduite de son projet de vie ainsi que dans la participation aux projets collectifs et solidaires visant au bien commun.

**Employabilité** : capacité d'évoluer de façon autonome à l'intérieur du marché du travail, de façon à réaliser, de manière durable, par l'emploi, le potentiel qu'on a en soi. L'employabilité dépend des connaissances, des qualifications et des comportements qu'on a, de la façon dont on s'en sert et dont on les présente à l'employeur. (Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social).

**Empowerment** : littéralement « renforcer ou acquérir du pouvoir » ; dans les milieux de recherche et d'intervention anglophones, le terme est utilisé depuis la fin des années 1970 dans des champs divers (service social, psychologie sociale, santé publique, alphabétisation des adultes ou développement communautaire). Aujourd'hui, il est très en vogue et a même gagné le monde de la politique et celui des affaires. Le champ du développement international n'a pas échappé à cet engouement langagier et la notion d'*empowerment* occupe une place de choix dans la rhétorique contemporaine des organisations internationales de développement.

**Habitat** : au carrefour de l'individuel et du collectif, l'habitat inclut à la fois le logement, la domiciliation, l'« être sur un territoire », le fait d'appréhender un espace privé, semi-public ou public.

**Hospitalité** : droit réciproque de trouver logement et protection les uns chez les autres ; action de recevoir chez soi l'étranger qui se présente, de le loger et de le nourrir gratuitement ; générosité, bienveillance, cordialité dans la manière d'accueillir et de traiter ses hôtes

**Métiers de la transition** permettent de **se nourrir** (et non seulement de **s'alimenter**), **d'habiter le monde** (et non seulement de **se loger**), de **prendre soin** de la **nature**, des **humains** et des **animaux** (et non de les **exploiter**). Ils opèrent dans des **secteurs vitaux**

(énergies renouvelables, écoconstruction, alimentation saine, éducation, formation...), au sein desquels les dimensions professionnelle et citoyenne s'articulent, dialoguent et progressent ensemble.

**Mobilité** : au-delà du déplacement physique, il convient de l'entendre dans son sens le plus général de capacité à bouger : qu'il s'agisse d'un changement cognitif, psychologique, citoyen ou professionnel ou d'une combinaison de ces diverses dimensions.

**Mobilité solidaire** : permet d'actualiser les potentiels individuels (avec la notion de parcours) et collectifs (avec celle de situation d'apprentissage) qui sont créés dans les expériences de mobilité.

**Nourritures** : désigne tout ce dont nous vivons vit et qui est à la fois biologique et social, naturel et culturel. A la fois la condition de notre existence et qui lui donne un sens et une saveur.

**Parcours de formation** comporte diverses phases d'apprentissage : sensibilisation, préparation, premiers pas, formation, valorisation, transmission

**Partenariat** : capacité de construire des rapports d'égalité entre partenaires en situation d'inégalité, permettant de porter des jugements communs sur des situations qui font paraître des « seuils d'inacceptabilité » suscitant des prises de conscience (selon Gus Massiah)

**Prospective du présent** : démarche de connaissance pour l'action qui, plutôt que de faire construire par des experts des scénarios à l'usage des décideurs, s'efforce de percevoir ce qui, dans les pratiques quotidiennes des gens, constitue des germes de futur, mais que nos moyens d'observations ne nous permettent pas encore de voir. Et si ces signaux faibles semblent préfigurer des futurs souhaitables, alors il convient de les monter en généralité en développant une intelligence collective des situations articulant savoirs experts, connaissances pratiques et expériences sensibles, voire artistiques.

**Situation** : caractérise les conditions de vie dans les territoires par au moins deux types d'aspects : les **aspects génériques** qui concernent les activités (formation, travail, création, loisirs...) et les trajectoires de vie des populations concernées et mettent en évidence leurs capacités comme leurs vulnérabilités ; les **aspects contextualisés** qui spécifient les territoires vécus au sein desquelles ces personnes habitent, travaillent, se déplacent ou se rencontrent, pour une certaine période, et qui leur offre un « milieu d'accueil » présentant, au regard des caractéristiques des populations, certaines forces ou faiblesses.

**Solidarité** : se dit des personnes qui se sentent liées par une responsabilité et des intérêts communs, ce qui entraîne l'obligation morale de ne pas desservir les autres et de leur porter assistance. La société globale offre peu d'espaces, hors école et famille, pour les apprentissages et la maturation des principes républicains au rang desquels est celui de la **solidarité** et notamment de la **solidarité internationale**. Pourtant le sentiment de vivre en conscience et en responsabilité dans la même communauté humaine que d'autres

personnes, d'autres groupes dans le monde est globalement un facteur de paix et de cohésion. La solidarité n'est pas une option réservée à certains. Elle est centrale dans le pacte républicain. C'est l'affaire de tous et un principe essentiel du « vivre ensemble ».

**Transition** : suppose que l'état actuel de la société est insoutenable, c'est-à-dire qu'il ne peut plus *matériellement* se prolonger et qu'il convient d'accéder à un autre état qui offre des caractéristiques radicalement différentes. La question centrale est alors celle du chemin, des étapes et des moyens permettant de passer d'un état à un autre. La nature n'est plus un décor, mais un milieu avec nous devons composer.

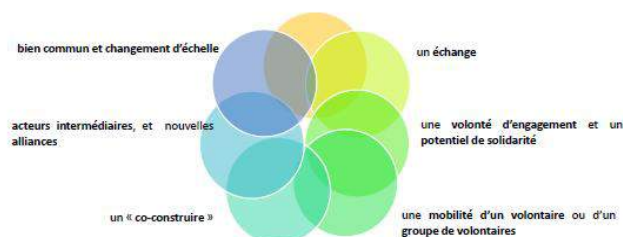
**Volontariat international** (cadrage initial du DPI) : un **échange** international, une **mobilité physique** du volontaire, l'inscription dans un cadre associatif pour un **engagement dans la durée**, l'existence d'un « **faire ensemble** » au cœur de la relation avec l'autre, une **relation co-définie et engageante**, sans subordination.

**Volontariat monde** : un **échange** qui, dans un monde de flux et de réseaux, peut s'exercer dans tous les sens et selon une géographie territoriale évolutive (DPE et enquête) ; une **volonté d'engagement** sur une **cause commune** apte à déployer un **potentiel de solidarité** ; le déplacement de volontaires au plan physique qui produit des **effets** sur les dimensions cognitive, citoyenne, professionnelle ; une **démarche de co-construction** qui vise moins à « faire pour » qu'à « **faire avec** » dans une logique de **partenariat équilibré**, avec des **acteurs intermédiaires** engagés dans l'accompagnement, le partage, la transmission, et le développement de **nouvelles alliances** ; des **apprentissages individuels et collectifs** construits dans l'action locale et qui participent à la **construction de biens communs à diverses échelles**.

### ECOSYSTEME de l'engagement volontaire monde



### Cadrage évolué du volontariat monde ...







### Approches territoriales et mises en réseau multi-échelles

**Normandie** : Hervé Bernard (CITIM de Caen) et Agathe Beunard (Horizons solidaires et CEMEA de BN, centre d'éducation populaire, groupe de travail Europe et International)

\* **CITIM**, association d'éducation à la solidarité et à la citoyenneté internationale, membre du réseau RITIMO et de la Maison des solidarités de Caen, membre du CRID ; son action est articulée autour de 4 axes (on retrouve le triptyque MSC) :

- information et sensibilisation à la citoyenneté internationale,
- accompagnement dans le montage de projets, notamment de mobilité,
- formations pour les professionnels de structures de jeunesse,
- mise en réseau et animation de ce réseau ;

Dans le cadre d'un appel à projet de l'Etat, le CITIM coordonne pendant deux ans (2015-17) une **plateforme régionale de la mobilité** européenne & internationale des jeunes pour mieux informer les jeunes, encadrants, responsables ou élus de structures pouvant bénéficier des dispositifs de mobilité, mieux former les encadrants de jeunesse, mieux accompagner les jeunes vers et dans la mobilité (essentiel)

*Comment je me construis en tant qu'être humain et que citoyen ?*

*Comment prendre en compte la dimension éducative de la mobilité (pas réduite au déplacement) dans la formation des étudiants (année de césure : opportunité) ?*

*Comment fait coopérer les gens qui travaillent sur la mobilité (apprentis, CCI, universités...) ?*

\* **Horizons solidaires**, RRMA (réseau régional multi-acteurs, avec collègues collectivités, associations, entreprises, établissements publics et privés) de la coopération et de la solidarité internationale, né en 1994 financé par le Ministère AF et les régions, perspective d'élargissement régional, rendre visibles les actions de coopération internationale sur le territoire, améliorer les compétences des acteurs pour que les projets développés à l'international soient de qualité, efficaces, répondent à un vrai besoin des acteurs dans les pays du sud (même si frontières plus souples).

\* **Coopération CITIM et Horizons solidaires** : impliquer les CT de manière équilibrée dans le territoire pour l'expérimentation de plateforme mobilités jeunesse ; cartographier les acteurs, les mettre en réseau pour favoriser l'échange de pratiques, l'échange entre pairs fonctionne bien ; avoir un maillage territorial plus fort et toucher un maximum de jeunes ; faire une communication ciblée aux élus pour recueillir les attentes, proposer des actions adaptées.

\* **Impact de la fusion normande** : COREMOB en HN, plateforme régionale en BN : vers un COREMOB normand pour animer les stratégies de la mobilité jeunesse, définir une politique européenne et internationale de Normandie au service de **l'attractivité de la Normandie** et de **la compétitivité de l'économie régionale**, priorité aux territoires émergents et/ou porteurs de développement innovants (Iran, Afrique francophone, Russie, Vietnam, Taiwan...) :

- stratégie de présence et d'influence de la Normandie en Europe et dans le Monde
  - mobilité européenne & internationale des étudiants : compétences linguistiques, culturelles et professionnelles,
  - mobilité internationale des apprentis, classes d'immersion dans les lycées, service volontaire européen, programme Erasmus,
  - faire vivre l'Europe en Normandie : fédérer les acteurs associatifs,
  - une ambition politique : *la Normandie pour la Paix*, les valeurs de paix et de liberté au cœur de l'identité normande, création d'un forum mondial pour la Paix
  - un nouveau cadre politique des coopérations internationales,
  - soutenir le développement de Madagascar, s'ouvrir à la Méditerranée,
  - [https://www.normandie.fr/sites/default/files/documents/politiques/europe-international/politique\\_europe\\_internationale\\_normandie.pdf](https://www.normandie.fr/sites/default/files/documents/politiques/europe-international/politique_europe_internationale_normandie.pdf)
- **Pourquoi partir ?** la mobilité intégrée à un parcours citoyen et professionnel ?
- coopération décentralisée entre une collectivité française et une collectivité étrangère,
  - dimension interculturelle de la mobilité (pas forcément liée au déplacement) : valorisation des métissages, rapport aux autres
  - dimension sociale, rapport social avec les étrangers : les gens qui ont des besoins ne se voient pas comme solidaires, revalorisation de l'image de soi en cas de vulnérabilité, être utile ; de la mobilité à la réciprocité
  - tendance à privilégier la coopération économique avec le risque d'oublier la citoyenneté et l'ouverture au monde (si réduction de moyens),  
« *bouger à l'étranger, c'est bon pour ton CV* »,
  - crainte que les collectivités s'emparent de la mobilité jeunesse à l'international sans la resituer dans son contexte de solidarité,
  - ce sont les structures qui doivent changer et intégrer la mobilité solidaire,
- ⇒ **il faut interpeller les institutionnels.**

**Bretagne :** Carole Zandona, directrice de JTM (Jeunes à travers le monde)

\* Porteur juridique de la **plateforme mobilité jeunesse** en Bretagne, avec 3 chefs de file :

- le CRIJ pour **l'information jeunesse**,
- la MAPAR (maison d'accueil du pays de Redon), association de jeunes travailleurs de *Habitat jeunes* sur l'axe **formation** des accompagnateurs et des jeunes à travers le monde,
- en lien avec deux réseaux (lutte contre le décrochage scolaire et missions locales) pour **l'accompagnement des publics plus éloignés de la mobilité ;**

\* Réponse à l'appel à projets FEJ avec tous les acteurs de l'éducation porteurs de la plateforme pour se mettre d'accord sur le sens à lui conférer :

- **donner droit à la mobilité pour tous** et mettre en adéquation les dispositifs pour que les publics les plus éloignés de la mobilité puissent faire le premier pas dans le cadre d'un **réseau multi-acteurs**.
- *En route pour tout le monde*, site internet créé en 2012-13 pour les bretons qui veulent faire une mobilité à l'international : activer ce qui existe déjà dans la région : avec les universités, JTM, les réseaux RITIMO, les missions locales et les acteurs de l'insertion :
  - 6 semaines de *découverte des métiers de la restauration* pour les jeunes de 18 ans avec co-accompagnement de la mission locale et de la plateforme ;
  - *3 mois au Bénin* pour les bénéficiaires du RSA avec les acteurs de l'insertion (15 jours d'acculturation, 2 semaines et ½ de stage professionnalisant) ;
  - un autre acteur et formateur est l'agence ERASMUS+ jeunesse,
  - bon soutien politique de la DRJSCS et du conseil régional, mais financement limité...
- **Accueillir des mobilités entrantes/ envoyer des jeunes à l'étranger**
  - Les animateurs de la lutte contre le décrochage scolaire accueillent des migrants mineurs isolés,
  - *Quels liens établir entre ces mobilités entrantes et l'envoi de jeunes à l'étranger ? accueillir les entrants dans les structures pour des stages valorisant leur pays ?*
- **Mobilités des acteurs professionnels de l'insertion**
  - cibler sur les animateurs qui ont des expériences personnelles non professionnelles : susciter leur envie de partir, réduire les freins,
  - les **mettre en réseau** pour travailler ensemble et créer de la confiance,
  - créer une **culture métier** entre des référents pour qu'ils partagent leurs expériences et un réel **maillage régional** de ces accompagnateurs ;
- **Dispositifs de mobilité :**
  - Co-crée des **dispositifs de premier pas** avec des regards extérieurs pour déconstruire les peurs (journée à Jersey pour les malouins..., parcours de mobilité de Fougères ; visiter la maison de l'Europe à Brest pour développer la conscience citoyenne) et les intégrer dans tous les dispositifs de mobilité,
- **Mailler les territoires bretons :** sur les 21 pays, avoir un référent primo-information, un référent mobilité internationale, pour favoriser les approches transversales et la co-construction de projets.

- Expérimentation sur le pays de Vallon de Vilaine entre Rennes et Nantes où les acteurs missions locales, emploi, insertion, jeunesse, BIJ, éducation populaire, Léo Lagrange, éducation nationale etc. pour penser ensemble un projet. Il ne pouvait pas concevoir un projet sans besoin, si ça ne venait pas d'eux... mise en place d'un projet autour de **l'animation** auquel se sont greffés des acteurs des quartiers de Rennes (public urbain/rural). Ils sont partis quelques jours visiter les structures, puis un mois en autonomie en stage.

**Pays de Loire** : Noémie Ménard, CRAJEP collectif régional des associations de jeunesse et d'éducation populaire

- CRAJEP, rôle de JTM pilotage technique en pays de Loire : 26 membres avec des organismes ; CEMEA, Francas, Concordia, Ligue de l'enseignement, MFR, CRIJ,
- présentation du **diagnostic** et des actions qui vont être décidées,
- Axe **information** avec le CRIJ similaire aux autres régions,
- Axe **accompagnement des publics** : le diagnostic a fait remonter des questions :
  - o comment inscrire des services civiques dans des démarches de coopérations décentralisées ? comment on partage une expérience ?  
Dans le cadre d'une coopération avec la Tunisie (avec MADIA), envoi de 8 volontaires français services civiques portés par 8 structures d'accueil (dont la CEMEA, les missions locales ou d'autres) qui accueillent à leur tour 8 volontaires tunisiens. Avantages en termes de partage d'une expérience pour les jeunes et de financement (Le conseil départemental abonde),
  - o pour partager des expériences, organiser des regroupements territoriaux de jeunes, qui ont en commun d'être partis quelque part à un moment donné, en se donnant le temps de l'écoute et non de la promotion d'un processus. Etablir le lien entre mon territoire et là où j'ai été ; retour aux accompagnateurs ;
  - o difficulté de savoir ce qui se fait sur un territoire : d'où l'intérêt des **plateformes**. Des ateliers pour accompagnateurs. Travail à faire entre éducation formelle et informelle. Pousser la porte des établissements scolaires pour y intervenir en tant que structures jeunesse :
    - dans la Sarthe, un lycée agricole et les CEMEA se partagent l'accueil d'un volontaire, ce qui les met en contact,
    - Travail avec *Garantie jeune* sur comment valoriser les mobilités auprès des professionnels des missions locales...
- **Ancrage territorial**
  - o La mobilité favorise des expériences interculturelles et solidaires,
  - o C'est une plus-value sur un parcours professionnel, mais **ce n'est pas le rôle des structures jeunesse d'éduquer à la flexibilité des personnes et des travailleurs**.
    - On ne travaille pas avec les entreprises du CAC 40 sur ces questions mais avec les entreprises du territoire avec la double appartenance citoyenne et professionnelle : car on souhaite plutôt que la mobilité favorise un **ancrage au territoire** au sens où : comment je participe aux changements de la société depuis mon territoire ?
  - o **Mobilité entrante et sortante** à travailler ensemble dans le cadre de la mobilité solidaire : double présence c'est-à-dire participer à des actions sur le territoire d'origine et du pays d'accueil,
  - o **Expérience interculturelle et solidaire, l'outil c'est la mobilité, l'objectif c'est l'interculturalité.**

**Rhône-Alpes et Auvergne** (à partir des diagnostics COREMOB Rhône-Alpes 2015 et Auvergne 2016 et d'entretiens d'Alain Raymond avec Clément Dupuis) :

- La **mobilité internationale** fait partie intégrante du paysage éducatif ; elle est reconnue comme une « étape structurante » dans le **parcours d'un jeune ; consensus** sur le fait que la **mobilité** est une condition majeure pour vivre dans un monde globalisé et **s'adapter aux nouveaux besoins du marché du travail**,
- **Territorialisation de la coordination de la mobilité internationale, mais évolution de la manière d'appréhender** : attendus plus opérationnels : la notion d'employabilité devient plus prégnante avec une professionnalisation accrue des opérateurs et une structuration territoriale durable,
- **plateforme régionale pour développer la mobilité internationale des jeunes**
  - o gouvernance Etat-Région des **COREMOB** (COMités RÉgionaux de la MObilité) favorisant **l'accès de tous les jeunes** à la mobilité,
  - o **4 axes** : lever les freins liés à la mobilité ; développer la mobilité entrante ; professionnaliser les acteurs de la formation et de la jeunesse ; rendre lisibles les aides à la mobilité.
- **diagnostic territorial** de la mobilité en Auvergne :
  - o appréhendée surtout par le biais de **l'envoi des jeunes à l'étranger** et comme outil en faveur de **l'attractivité territoriale**,
  - o Région, acteur institutionnel central, gestionnaire et dynamisant,
  - o offre complète en « silo »,
  - o déficit de valorisation des acquis de la mobilité,
- **la mobilité vue par les acteurs auvergnats**
  - o outil de **développement personnel** ou capacités pour maximiser ses chances dans son **parcours professionnel**,
- **ce qu'apporte la mobilité internationale aux jeunes**
  - o acquisition de compétences linguistiques,
  - o employabilité,
  - o développement des compétences sociales et émotionnelles : épanouissement, autonomie, ouverture au monde,
  - o mobilité locale/internationale : être mobile sur son territoire est la condition de la mobilité internationale/ la mobilité internationale est une opportunité qui peut déclencher une envie d'être mobile locale ;
- **caractéristiques de l'offre de mobilité**
  - o *champs socio-éducatifs* : scolaire, supérieur, solidarité internationale, formation professionnelle et insertion ;
  - o *champs d'activités* : information, accompagnement des publics, ingénierie et coordination des organisations ;
- **place de la région** : dispositifs de financement de la mobilité des jeunes ; dispositif d'ingénierie, animation d'une plateforme, expérimentation sociale du fonds d'expérimentation pour la jeunesse ;
- **la place de la mobilité dans le parcours des jeunes**
  - o **mobilité intégrée** fait partie du parcours de formation : étudiant grande école ou filière spécifique,

- **mobilité optionnelle** relève du choix du jeune, un plus dans le parcours : acteurs éducation formelle (scolaire, universités...) et professionnelle (apprentissage),
- **mobilité opportuniste** : opportunité dans un parcours en construction de se voir proposer une expérience de mobilité pour développer ses compétences.
- ⇒ **Plus le jeune est dans un environnement sécurisé de formation, moins la mobilité relève d'un choix individuel.**
- ⇒ **Quant au jeune ayant le moins d'opportunité, il lui revient de faire le choix (en réponse ou non à une proposition) de partir en mobilité.**
- **La mobilité : outil ou finalité dans la parcours du jeune ?**
  - **la mobilité est un outil au service du parcours du jeune.** Non productive en elle-même, c'est la manière de l'utiliser qui importe,
  - la mobilité internationale vise moins le déplacement que le développement d'attitudes permettant d'évoluer dans un **autre environnement socio-culturel** ;
  - le travail d'accompagnement est principalement consacré à des questions de logistique et organisationnel souvent au détriment d'un accompagnement renforcé (notamment au retour)
  - ⇒ *Comment alors soutenir, au niveau territorial, un accompagnement pédagogique de qualité qui permette de réfléchir à ce qu'on a vécu dans son projet à l'étranger, ainsi qu'à la manière d'intégrer cette expérience dans un parcours personnel et professionnel ?*
- **L'information des jeunes**
  - Au sein même des réseaux en place ou par le réseau information jeunesse, accessible grâce à une connaissance mutuelle des organismes impliqués et des événements thématiques, mais réactive, répondant à des envies préexistantes,
    - *Information accessible pour tous : répondre au désir de mobilité,*
    - *Information renforcée pour les plus éloignés : susciter le désir de mobilité*
- **Accompagnement des jeunes : en amont de la mobilité, une fois le projet accepté**
  - *sensibilisation linguistique et découverte « pays »* (champ scolaire et supérieur),
  - *accompagnement interculturel* (capacité à évoluer dans un environnement culturel non familier) : acteurs de la jeunesse et de la solidarité internationale (dispositif Audace) ;
  - *formalisation d'un projet professionnel* fondamental (dans l'insertion),
  - *orientation* fait partie intégrante du parcours d'accompagnement,
  - **deux formules d'accompagnement** qui témoignent des attendus de la mobilité internationale et des publics : **approche sécurisante** du jeune répondant à un désir préalable de satisfaction ; **approche autonomisante** où l'on aide le jeune à sortir de sa zone de confort de manière à apprendre à gérer l'inconnu.
  - **logique d'accompagnement avant tout endogène** par une même structure : peu de coopération effective dans le suivi des jeunes, de l'information à l'accompagnement en retour, attentes de soutien formulées non comblées faute de financement ;
- **Valorisation de la mobilité**

- pas d'uniformisation des pratiques mais questionnement commun sur les outils existants, sur la capacité matérielle d'accompagner les retours, sur les capacités pédagogiques des référents ;
  - de nombreux efforts à réaliser pour proposer des outils plus ou moins formels proposés capables de laisser trace de l'expérience (exposition, rapports, etc.) de nature institutionnelle et peu adaptés ; mais l'identification des compétences acquises et la place de la mobilité internationale dans les parcours restent peu traitées ;
  - dans certains dispositifs (service volontaire européen), travail systématique sur la valorisation des acquis dans le parcours du jeune, sinon jeune autonome et restitution sous forme de rapport.
  - objectifs de trois ordres : approfondir l'échange de pratiques ; mutualiser pour la création/utilisation d'outils de qualité ; mutualiser des sessions d'accompagnement au retour.
- **Enjeux territoriaux pour développer la mobilité en Auvergne**
- consolider la structuration d'espaces de collaboration,
  - soutenir les acteurs du réseau,
  - renforcer l'accompagnement et l'implication des jeunes,
  - multiplier les formats de mobilité : passer d'une multiplicité de parcours d'accueil (plus ou moins isolées) à des dispositifs de stratégie partagée.

Voir « adresse des associations de solidarité internationale au Président de Région » : <http://www.librinfo74.fr/2016/07/29-associations-demandent-a-laurent-wauquiez-de-ne-pas-sacrifier-la-politique-de-solidarite-internationale-de-la-region/>.



## **Missions locales (81, rapport B. Schwartz) :**

***aider les jeunes à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion locale et professionnelle***

- 446 missions maillent le territoire national selon un **réseau de proximité**,
- présidées par des élus locaux, 13 000 salariés,
- **approche globale** du jeune : emploi, formation, vie quotidienne, logement, loisirs, santé...
- **intégrateur de services et de moyens** fournissant un accompagnement avec des partenaires du champ social, économique, santé, mobilité...
- depuis 2012, gèrent les politiques publiques :
  - o **emplois d'avenir** : plutôt un succès, public visé atteint (jeunes peu qualifiés ou habitant un quartier prioritaire): 250 000 contrats signés depuis 2013 (la moitié en CDI ou CDD de 3 ans); emplois nouveaux avec formation et tutorat ;
  - o **garantie jeune**: en 2013, 50 000 jeunes (en difficulté) avec accompagnement vers l'autonomie et stabilisation financière ; généralisation prévue en 2017.
- **Mobilités**
  - o A peine 1% d'une classe d'âge et de niveau Bac plus + 3 minimum s'engage dans un volontariat de solidarité internationale,
  - o Au-delà du volontariat, les échanges, les voyages linguistiques sont des étapes importantes d'un parcours de vie et d'accès à l'emploi.
  - o **Leviers pour faire bouger les lignes**
    - **Désir d'engagement** : contrairement à ce qu'on peut croire, les jeunes s'engagent au quotidien,
    - **Intelligence pratique des Missions locales**: approche globale prenant en compte la diversité des situations et la mixité des publics ; écoute active, travail dans la durée, liens entre différents facteurs, pistes de partenariats avec les acteurs du territoire,
    - **Information** : volonté de la développer sous diverses formes,
    - **Expérimenter et innover** : utiliser la palette des mesures dont disposent les Missions locales et leurs partenaires ; faire du sur mesure comme « ambassadeurs de l'engagement citoyen,
    - **Apprentissage de l'altérité** : phase de préparation collective pour faire tomber les préjugés,
    - **Transmission de pair à pair** : ici et là-bas ; retour sur expérience,
    - **Construire des partenariats du local à l'international** : construction collective, saisir toutes les opportunités pour élargir (sérendipité).
  - o Exemple des échanges de jeunes entre la France et la Québec (OFQJ)
    - programme PEPS (pour une évaluation du parcours professionnel et social)
    - programme **Vocation en Art** : valoriser les talents artistiques des jeunes et travailler sur la professionnalisation des artistes
    - exposition *Ose ton talent*

- échanges de jeunes (ni CAP, ni BEP, bac pro) avec le Québec par la mission locale pour rendre accessible la mobilité à tous
- autre type de relationnel qui facilite la mobilité des jeunes qui n'ont pas de diplôme,
- système des « grands mères » pour l'information,
- reconnaître leurs richesses, ils sont revenus avec une autonomie et des réflexions citoyennes, ambassadeurs,
- importance de l'accompagnement administratif, professionnel et logistique,
- construire des offres avec le jeune et l'employeur,
- le temps du projet n'est pas le même que le temps de l'accompagnement.

## **Maisons familiales rurales (80 ans)**

- **Repères** : réseau de 500 associations réparties sur le territoire ;
  - o associations familiales visant à apporter une alternative au départ en ville;
  - o établissements scolaires privés proposant des formations par alternance à tous les niveaux de *l'enseignement professionnel* ; élèves sous statut scolaire dépendant du ministère de l'agriculture (76%), des apprentis (18%) dans les formations de l'éducation nationale, 6% en formation continue : 90 000 jeunes et adultes par an ;
  - o approche éducative globale assez proche des ML par des moniteurs guidant un jeune dans son parcours intégrant aux temps éducatifs les temps de vie résidentiels (fonction globale),
  - o formations par alternance (forme de mobilité permanente), approches partant de l'expérience vécue,
  - o accompagner vers l'autonomie : lien avec la notion de parcours, apprendre à faire des choix plus que réussir des examens.
- **Mobilité des jeunes et des moniteurs en Europe et dans le monde** : chaque jeune doit avoir la possibilité d'une expérience de mobilité dans son parcours de formation ; programme Erasmus+ : une autre forme l'alternance. Environ 5000 bac pro partent en stage à l'étranger chaque année.

### **Leviers**

- **Le projet politique des MFR** : approche éducative qui implique des engagements et repose sur la notion de bien commun (ex. réseau Education au monde et aux autres qui travaille les questions de citoyenneté), dynamique **qui intègre les actions mobilité,**
- **Construire des partenariats de mobilité** : stages à l'étranger en partenariat pour faire réseau et varier les dispositifs (Eurocircle);
- **Interculturalité et altérité** : échanges interculturels (10 jours à l'étranger) dans le cadre des programmes jeunesse,
- **Ancrage territorial** : commission ancrage territorial des développeurs Erasmus avec une vision globale du jeune qui s'efforce de décroisser,
- **Approche par les métiers** : appliquer les mêmes principes dans les métiers agricoles et non agricoles du milieu rural. 175 MR ont des **formations relevant de l'apprentissage** (environ +5% par an),
- **Partenariat stratégique avec acteurs européens** pour préparer les métiers de la demande rurale ; anticiper les métiers de demain (6-7 juillet à Figeac : **université itinérante des territoires ruraux**<sup>49</sup>) : comment on repère les besoins dans les territoires ruraux et comment y répondre ?
- **Participation et innovation** : autre programme européen, l'action P3 jeunesse (des jeunes réfléchissent à une question et rencontrent des décideurs : en Midi Pyrénées MFR et autres réseaux d'Education populaire) : avant que les experts et les

---

<sup>49</sup> Cet événement est l'aboutissement d'un projet européen conduit dans le cadre d'un « partenariat stratégique » (un volet d'Erasmus+). Il regroupe plusieurs pays partenaires (Italie, Grèce, France et Royaume-Uni) et des structures (Union nationale des MFR, Fédération régionale de Midi-Pyrénées, IFOCAP, Sol et Civilisation, des MFR et des établissements des autres pays).

professionnels s'emparent d'une question, faire réfléchir les jeunes sur la manière dont ils voient les choses et comment ils s'en emparent,

- **Coopération et mobilité dans des espaces de circulation** : les MFR de l'océan indien ont pour mission d'accompagner le développement de réseau MFR dans d'autres pays. Voir comment avec Erasmus on peut faciliter la mobilité des jeunes en allant jusqu'en Afrique du Sud. Travail selon des plans d'études qui partent d'une question au niveau de l'océan indien pour faire de cet espace-là quelque chose de politique... Extension des mobilités à des temporalités courtes (quelques semaines) et à des cardinalités proches ;
- **Mobilité solidaire et utilité sociale** : par rapport à la coopération internationale, accompagnement des développeurs de MFR dans d'autres pays ; des moniteurs ou directeurs de MFR font ainsi du volontariat de solidarité internationale. Extension par élargissement des réseaux de structures en impliquant les directeurs et les équipes d'accompagnateurs ;
- **Les expériences de mobilité des jeunes, des moniteurs, des maîtres de stage à travers l'Europe et le monde** sont diverses et variées (voyages d'étude, stages, échanges). Elles permettent aux personnes en formation et à leur famille de s'ouvrir à de nouvelles réalités socioprofessionnelles et de renforcer leurs compétences. Pour les Maisons familiales, ces actions avec les partenaires européens enrichissent leurs pratiques pédagogiques. L'Union nationale des MFR souhaite un investissement important dans les mobilités et invite les associations à s'engager sur les points suivants :
  - mettre en avant la volonté d'ouverture vers l'Europe et le monde des MFR pour tous les jeunes par l'inscription de la mobilité professionnelle dans le projet d'association de chacune des Maisons familiales ;
  - intégrer pleinement les actions de mobilité professionnelle dans les plans de formation ainsi que dans les plans d'évaluation des jeunes ;
  - faire bénéficier les nouveaux formateurs d'une expérience de mobilité dans la formation pédagogique. De même, cette expérience pourra être intégrée dans des actions de perfectionnement des moniteurs ;
  - s'engager pour que chaque jeune ait la possibilité d'avoir une expérience de mobilité dans son parcours de formation.
- **Une année autrement** : initiative visant à permettre à des jeunes de vivre une rupture après avoir acquis un premier niveau de formation. C'est un temps personnel de mobilité, de découverte ou d'engagement, au local, à l'international... Les MFR devront s'organiser et accompagner le projet de A à Z dans un espace sécurisé, tant pour les jeunes que pour leurs parents.
  - **Un prolongement de l'alternance**,
  - **Education aux mondes et aux autres tout au long de la vie** : toutes les formes d'apprentissage sont à valoriser. Il y a un continuum entre formation initiale, générale, professionnelle, et l'ensemble des situations de vie où s'acquièrent des compétences : le travail, l'engagement associatif ou bénévole.
  - **Un parcours en trois étapes** : avant (formation en MFR), pendant (année autrement), après (formation en MFR)
  - Des expérimentations sont mises en œuvre pour garder un lien avec les jeunes, notamment Erasmus, en Vendée, dans les Vosges, Aquitaine, Franche Comté.

## Les Compagnons bâtisseurs (depuis 1957 : contexte de reconstruction)

- **Repères**
  - réseau associatif qui réunit associations régionales à forte autonomie, sur des valeurs de **l'éducation populaire**,
  - association nationale, tête de réseau, fonction d'animation, coordination,
  - origine : migrations rurales vers les villes et crise du logement,
  - marqués par la dynamique des Castors, auto-constructeurs (60) du milieu ouvrier : accompagner des opérations d'auto-construction : dans les années 70, phase sur l'objection de conscience, engagements de deux ans, alternative au service militaire, assez naturellement en 2006 service civil volontaire,
  - à l'origine, bénévolat et volontariat, aujourd'hui mouvement associatif professionnalisé de salariés,
  - 2015 : 150 **jeunes en service civique**, 200 en 2016 ?, plus de 50% de jeunes non qualifiés, infrabac, bac +3+5 pourcentage faible
  
- **Modes d'action** : 1000 chantiers par an, 200 salariés, 200 volontaires en service civique et service volontaire européen, 400 à 500 bénévoles
  - politiques de mal logement, politique de la ville, quartiers, rural avec des problématiques sociales (isolement, précarité) : accompagner des habitants dans des **démarches d'auto-réhabilitation, voire d'auto-construction**,
  
- **quatuor magique** :
  - **un habitant avec sa famille**, à la fois **bénéficiaire et acteur** de son projet ;
  - **un animateur technique** qui apporte **professionnalisme et sécurité**,
  - **le volontaire**, service civique ou volontaire européen avec mixité d'origine, de formation, de genre,
  - **le bénévole**,
  
- interventions auprès **des locataires sur des travaux légers** avec un éventuel travail de médiation ou des **situations de conflits entre bailleur et locataire**, auprès **des propriétaires occupants** (jeunes ménages accédant à la propriété dans le rural), **en copropriété...**
  
- **Projet politique sur 3 axes: HABITER, S'ENGAGER, ACCOMPAGNER ET COOPÉRER**
  - **2007-09 : référentiel d'auto-réhabilitation partagée** (pratiques, éléments constitutifs, étapes...), facteur de cohésion au sein du mouvement :
    - **création d'emploi : nouveau métier d'animateur technique**,
    - pour **changer d'échelle**, créer une nouvelle filière, **travailler avec d'autres opérateurs de l'ESS**
  - **valorisation des compétences acquises dans un engagement associatif** avec le fonds expérimentation jeunesse, centrée sur l'engagement et le volontariat ;

**HABITER** (au-delà de se **loger**) : comment en produisant son logement et son usage, participe-t-on à la résolution de la crise du logement ?

  - traiter des interactions entre le **logement et son environnement spatial et territorial**,
  - **reconnaître la force de l'action collective et la plus-value** qu'elle crée,
  - mettre la **personne au cœur du projet de logement**.

**S'ENGAGER**, une **alternative au consumérisme** et au **face à face entre besoin social et prescription sociale** :

- **tensions entre emploi et logement des jeunes** (projet Rhône-Alpes)
- sans emploi, pas de logement ; sans logement pas d'emploi,
- tenir ces deux objectifs indispensables pour faire société,
- bâtir ou rénover ... des éléments d'un parcours d'engagement accessible à tous car fondé sur le geste technique avant de mobiliser l'intellect,
- trouver un **continuum entre l'engagement civique, l'acquisition de qualifications professionnelles et l'accès à l'emploi**,
- se saisir de ce concept d'engagement pour en faire **un levier de développement social** ?

**ACCOMPAGNER ET COOPÉRER : l'accompagnement professionnel**

- face aux multiples risques, il mise sur la **capacité à agir** propre (empowerment) à chacun quelle que soit sa situation personnelle et il construit **l'espace professionnel et organisationnel** qui rend possible la mise en mouvement et sécurise leur environnement sociotechnique,
- édifier une **politique structurante de l'accompagnement**.

=> **Comment articuler ces trois axes avec un plan ambitieux pour changer d'échelle autour de l'auto-réhabilitation accompagnée, en renforçant les parcours d'engagement et de qualification ?** On recrute aujourd'hui quand Pôle emploi n'y arrive pas, mais pour changer d'échelle il faut travailler avec d'autres opérateurs de l'économie sociale et solidaire.

- **Métiers de la transition énergétique**

- 4 millions de personnes mal logées, 10 millions concernées par la crise du logement, 15% des ménages confrontés à la précarité énergétique (chiffres fondation Abbé Pierre),
- bâtiment : 45% de la consommation énergétique, 25% de gaz à effet de serre
- deux facteurs : facteur socio-économique (payer sa facture), facteur technique (logement passoire énergétique),
- 500 000 rénovations par an : **important gisement d'emplois** (500 000 ?) encore peu référencés dans le domaine de la rénovation thermique, énergétique,
- **métier d'animateur technique** va aussi exploser : création d'une filière de qualification et de professionnalisation avec 3 dimensions (maîtrise technique des métiers du bâtiment, approche sociale, approche pédagogique pour faire avec et faire ensemble)

- **Qualification et professionnalisation avec un certain nombre de partenaires**

- comment ne pas instrumentaliser le volontariat et les filières professionnelles et d'insertion ?
- formidable sas pour accueillir des jeunes non qualifiés où il n'y a pas d'injonction à l'emploi mais où peuvent se révéler si ce n'est des vocations, du moins des motivations
- travailler sur le **parcours volontariat et emploi**, selon une enquête : plus de 50% à l'issue de leur volontariat souhaitent poursuivre sur des activités

d'animation et d'accompagnement (projet retoqué par le FSE car lien volontariat-emploi trop marqué !).

- **Engagement volontaire** : quatre clés de réussite (expérimentation FEJ 2010-12)
  - support socio-technique au niveau du chantier,
  - mixité des équipes avec des professionnels et des habitants ; mixité dans l'équipe des volontaires issus de pays différents,
  - accompagnement et tutorat ;
  
- **mobilité : proche, pas trop près, pas trop loin...**

**Habitat Jeunes (UNHAJ)** <<http://www.connaitre.unhaj.org/>>

Créée en 1955, l'Union nationale pour l'habitat des jeunes **accompagne les jeunes dans leur processus de socialisation, leur insertion consciente et critique dans la société.**

- 330 adhérents (associations, personnes morales) agissent par **une approche globale** à travers différents leviers pour **accompagner les jeunes dans leur accès à l'autonomie** : Accueil – Information – Orientation – Logement – Intermédiation locative – Emploi – Santé – Restauration – Formation – Animation – Culture et Loisirs – Citoyenneté...
- mouvement national d'**éducation populaire** implanté dans 250 villes et structuré en unions régionales, regroupant des porteurs de projet Habitat Jeunes, acteurs des territoires,
- Un objectif majeur : **accompagner les jeunes dans leur socialisation par l'habitat et leur permettre d'habiter les territoires dans lesquels ils vivent.**

Au carrefour de l'individuel et du collectif, l'habitat inclut à la fois le logement, la domiciliation, l'« être sur un territoire », le fait d'appréhender un espace privé, semi-public ou public.

Pour construire des solutions répondant à la diversité des situations vécues par les jeunes, l'UNHAJ s'est appuyée sur le cadre historique des FJT. Les projets Habitat Jeunes sont inscrits dans des dynamiques partenariales de territoire englobant trois dimensions :

- **politique** : à travers l'analyse des situations de jeunesse et des territoires, la définition des problématiques et des besoins, l'interpellation des décideurs, la co-construction des réponses en mobilisant l'ensemble des acteurs ;
- **pédagogique** : en définissant les démarches d'accompagnement créant les conditions de l'autonomie des jeunes ;
- **économique** : en contribuant à l'accueil et au maintien des jeunes sur les territoires, en impulsant des collaborations et partenariats avec le tissu économique (réseaux d'entreprises, centres de formation, chambres consulaires...), en mobilisant une expertise économique, de la faisabilité à la pérennité des projets sur le territoire.







## Remerciements :

**Union nationale des missions locales**  
**Union nationale des maisons familiales et rurales**  
**Compagnons bâtisseurs**  
**Union nationale habitat jeunes**  
**OFQJ**  
**Jeunes à travers le monde**  
**Horizons solidaires**  
**CITIM/RITIMO**

## Pour les visites terrain à Coutances

**A.V.R.I.L** : association d'éducation à l'environnement et au développement durable  
<http://www.associationavril.org/>

**SCIC 7vents** du Cotentin transition énergétique  
<http://www.7vents.fr/tiki-index.php>

## Pour la soirée du 25 mai

**M. Jean-Baptiste de Foucauld**, président du CCIC, fondateur de solidarités nouvelles contre le chômage <https://snc.asso.fr/>



Centre Culturel International de Cerisy-la-Salle  
Le Château, 50210 Cerisy-la-Salle - France  
Tél : (+ 33) 2 33 46 91 66

Site internet: [www.ccic-cerisy.asso.fr](http://www.ccic-cerisy.asso.fr)

France Volontaires  
BP 220, 94203 Ivry-sur-Seine - France  
Tél : (+33) 1 53 14 20 30 /35

Site internet: <https://www.france-volontaires.org/-Prospective-.html>

**Avec le soutien**

